MATION
COMMERCE
INTERNATIONAL

GUIDE DES SERVICES OFFERTS À L'EXPORTATION

BIBLIOTHÈQUE
MAI 29 1989
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Québec

90-01014/

Publié par la Direction des communications
du ministère des Affaires internationales

© 1989. Ministère des Affaires internationales
Prière de mentionner la source lors de toute utilisation ou reproduction.

Dépôt légal, 1er trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-19477-2

Imprimé au Québec (Canada)

AVANT-PROPOS

Le commerce international représente désormais une activité essentielle pour toute entreprise désireuse de prendre de l'expansion. L'édition 1989-1990* du *Guide des services offerts à l'exportation*, enrichie d'une dizaine de nouveaux organismes privés pour la plupart, reflète l'intérêt grandissant que le milieu économique québécois témoigne au commerce extérieur et aux affaires internationales.

L'un des mandats du ministère des Affaires internationales du Québec (MAI) consiste à développer et accroître l'exportation des biens et services québécois. Ainsi le MAI s'applique-t-il à mettre de l'avant des services et des programmes propres à appuyer les entreprises dans leurs démarches auprès des marchés internationaux et à les aider à faire face a une concurrence de plus en plus forte.

Le *Guide des services offerts à l'exportation* constitue une manifestation concrète des efforts incessants du MAI pour diffuser l'information. Cette nouvelle édition touche à toutes les facettes du commerce international et permettra à l'exportateur, novice ou chevronné, de mieux connaître l'ensemble des services et des programmes d'aide mis à sa disposition.

Recueil renfermant plus de 600 adresses, numéros de téléphone, services et programmes, le *Guide des services offerts à l'exportation* représente un outil indispensable pour quiconque s'intéresse au commerce extérieur et aux affaires internationales.

* Les renseignements contenus dans ce guide étaient exacts au 31 mars 1989. Prière d'informer l'éditeur de toute omission ou changement ultérieur.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 3
Sommaire 9
Index des organismes 13

PROFIL DES ORGANISMES: 19

1. Ministère des affaires internationales 21

A. Directions géographiques 21
- Services 21
- Programmes 22
  - — Aide à la promotion des exportations (APEX) 22
    - APEX mission individuelle 22
    - APEX exposition 22
    - APEX études et stratégies 23
    - APEX adaptation au marché 23
    - APEX préparation de soumissions 23
    - APEX emploi 24
  - — ACTIM-MAI 24
  - — Accueil d'acheteurs étrangers 25
  - — Foires et exposition de groupe 25
  - — Missions de groupe 25

B. Direction de la formation et de la gestion des programmes financiers 28

C. Représentation à l'étranger 28

2. Autres ministères et organismes du gouvernement du Québec 33

- Bureau de la statistique du Québec (BSQ) 35
- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) 36
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcherie et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) 37
- Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (MER) 39
  - A. Direction du développement industriel - Secteur forêts 39
  - B. Direction de l'analyse économique et du développement minier 40

- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec (MICT) 42
  - A. Bureau et Directions régionales 42
  - B. Direction générale du développement des marchés 45
  - C. Direction des échanges commerciaux 45
  - D. Bureau de normalisation du Québec 46
  - E. Direction de la promotion des investissements 47

- Ministère des Affaires culturelles du Québec (MAC) 48
  - A. Direction des industries culturelles 48
  - B. Direction des arts d'interprétation 49
  - C. Direction des services aux artistes 50
  - D. Direction des arts visuels,des musées et des bibliothèques 51
  - E. Directions régionales 52

- Société de développement industriel du Québec (SDI) 54
- Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ) 56
- Société générale des industries culturelles (SOGIC) 57

3. Ministère et organismes du gouvernement du Canada 61

- Agence canadienne de développement international (ACDI) 63
- Conseil canadien des normes (CCN) 66
- Corporation commerciale canadienne (CCC) 67

- Ministère de la Consommation et des Corporations Canada (MCC) 69
  - A. Bureaux régionaux 69
  - B. Direction générale de la propriété intellectuelle 69
  - C. Direction des pratiques commerciales 71
- Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie Canada (MIST) 73
  - A. Bureaux régionaux 73
  - B. Centre de renseignements 74
  - C. Centre du commerce international 75
  - D. Réseau d'approvisionnements et de débouchés d'affaires (RADAR) 77

- Ministère des Affaires extérieures Canada (MAE) 79
  - A. Info-export 79
  - B. Banque de données sur le commerce international 80
  - C. Direction générale des relations commerciales spéciales 80
  - D. Directions de l'expension du commerce 81
  - E. Service des délégués commerciaux 83

- Ministère du Revenu national Canada (MRN) 84
  Division des douanes et accise 84
- Société pour l'expansion des exportations (SEE) 85
- Statistique Canada 86

5. Organismes privés 87

- Association canadienne de normalisation (CSA) 89
- Association canadienne des courtiers en douane (ACCD) 90
- Association des banquiers canadiens (ABC) 91
- Association des commissaires industriels du Québec (ACIQ) 92
- Association des exportateurs canadiens (AEC) 93
- Association des maisons de commerce extérieur du Québec (AMCEQ) 94
- Association des manufacturiers canadiens (AMC) 96
- Association des professionnels en commerce international (APCI) 98
- Association des transitaires internationaux canadiens (CIFFA) 99
- Association pour l'exportation du livre canadien (AELC) 101
- Bureau de commerce de Montréal (BCM) 102
- Bureau d'information sur les technologies françaises (BITF) 103
- Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec 104
- Centre de commerce mondial 105
- Centre de transport international des marchandises (CTIM) 107
- Centre d'innovation industrielle Montréal (CIIM) 108
- Chambre de commerce de Montréal 110
- Chambre de commerce du Canada 111

- Chambre de commerce du Québec 113
- Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain 114
- Chambres de commerce étrangères 116
- Conseil canadien pour le commerce international (CCCI) 118
- Conseil des maisons de commerce canadiennes 120
- Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) 121
- Société canadienne pour les échanges technologiques internationaux (CITEC) 122

ADDENDA 123

- Associations sectorielles 125
- Assurances des exportations 126
- Droit international 127
- Fiscalité internationale 128
- Formalités de voyage 129
  - — Carnets d'admission temporaire 129
  - — Immunisation 129
  - — Passeports 130
  - — Visas 131

- Formation en commerce international 132
- Maisons de commerce extérieur 134
- Organismes internationaux de financement 136
- Représentation des gouvernements étrangers 138
- Sociétés d'affacturage 139
- Sociétés de services-conseils en marketing international 140

SOMMAIRE

Le Guide des services offerts à l'exportation comprend trois sections. La première consiste en un index alphabétique d'une centaine d'organismes et de sous-organismes lesquels seront décrits à la section suivante.

La deuxième section, le coeur de l'ouvrage, trace le profil des organismes et sous-organismes répertoriés et donne un bref résumé de leur mandat ainsi qu'un aperçu des services et des programmes qu'ils offrent aux entreprises québécoises. On y trouve quatre divisions :

- *Ministère des Affaires internationales;*
- *Autres ministères et organismes du gouvernement du Québec;*
- *Ministères et organismes du gouvernement du Canada;*
- *Organismes privés.*

La troisième section traite de sujets divers, peu ou pas couverts précédemment dans le Guide. Une quinzaine de thèmes généraux liés au commerce international y sont abordés, comme le rôle des associations sectorielles, le marketing international et les formalités de voyage.

L'exportateur en quête d'information, d'aide technique, d'assistance financière ou de documentation trouvera dans les pages suivantes deux tableaux qui le guideront vers les ressources pertinentes et lui permettront d'identifier rapidement les services qu'offrent les quelque 40 organismes en rubrique.

Définitions pour le repérage des services :

- ***Information:*** *réponses aux questions relatives à l'exportation (où, quand, qui, comment, pourquoi).*
- ***Aide technique :*** *assistance, encadrement, prise en charge et travaux pratiques.*
- ***Assistance financière:*** *prêt, garantie de prêt, participation au capital-actions, contribution et subvention.*
- ***Publications:*** *documentation générale ou spécialisée, bulletins d'information, répertoires, annuaires commerciaux et guides.*

MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

| QUÉBEC | | |

ORGANISMES PRIVÉS

	INFORMATION								AIDE TECHNIQUE							ASSISTANCE FINANCIÈRE							
	Accords industriels, de coopération	Programmes d'aide et orientation	Contrats et questions juridiques	Débouchés, repérage et conseils	Documentation spécialisée	Marchés : données, accès et exigences	Marketing	Produits : normes, emballage, etc.	Contrats : rédaction et litiges	Cours, conférences et colloques	Développement de marchés	Documentation commerciales, permis et certificats d'origine	Expédition, transport et assurances	Missions, foires et expositions	Produits : normes, emballage, etc.	Accords de coopération	Accueil d'acheteurs étrangers	Financement des activités	Formation de consortiums	Implantation à l'étranger	Personnel (spécialistes et autres)	Prospection et commercialisation	**PUBLICATIONS**
Association canadienne de normalisation								•															
Association canadienne des courtiers en douane			•			•																	
Association des banquiers canadiens																		•					
Association des commissaires industriels du Québec																							
Association des exportateurs canadiens		•		•			•																
Association des manufacturiers canadiens																							
Association des marchés de commerce extérieur du Québec		•									•												
Association des professionnels en commerce international				•																			
Association des transitaires internationaux canadiens																							
Association pour l'exportation du livre canadien																							
Bureau de commerce de Montréal		•			•																		
Bureau d'information sur les technologies françaises																							
Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec			•						•	•													
Centre de commerce mondial de Montréal																							
Centre de transport international des marchandises																							
Centre d'innovation industrielle – Montréal																							
Chambre de commerce de Montréal																							
Chambre de commerce du Canada																							
Chambre de commerce du Québec																							
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain																							
Chambre de commerce étrangères																							
Conseil canadien pour le commerce international																							
Conseil des maisons de commerce canadiennes																							
Conseil des relations internationales de Montréal																							
Société canadienne pour les échanges technologiques internationaux																							

INDEX DES ORGANISMES

INDEX DES ORGANISMES

A

PAGE

Aide au transfert de la technologie ..... CRIQ 36
Agence canadienne de développement international ..... ACDI 63
Association canadienne des courtiers en douane ..... ACCD 90
Association canadienne de normalisation ..... CSA 89
Association des banquiers canadiens ..... ABC 91
Association des commissaires industriels du Québec ..... ACIQ 92
Association des exportateurs canadiens ..... AEC 93
Association des maisons de commerce extérieur du Québec ..... AMCEQ 94
Association des manufacturiers canadiens ..... AMC 96
Association des professionnels en commerce international ..... APCI 98
Association des transitaires internationaux canadiens inc. ..... CIFFA 99
Association pour l'exportation du livre canadien ..... AELC 101

B

Banque de données sur le commerce international ..... MAE 80
Banques ..... ABC 91
Bureau de commerce de Montréal ..... BCM 102
Bureau de la statistique du Québec ..... BSQ 35
Bureau de normalisation du Québec (MICT) ..... BNQ 46
Bureau des brevets ..... MCC 69
Bureau des dessins industriels ..... MCC 70
Bureau des marques de commerce ..... MCC 71
Bureau d'information sur les technologies françaises ... BITF 103
Bureaux et directions régionales ..... MICT 42
Bureaux régionaux ..... SDI 54
Bureaux régionaux ..... MCC 69
Bureaux régionaux ..... MIST 73

C

Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec 104
Centre de commerce international de l'est du Québec (Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain) 114

Centre de commerce international ..... MIST 75
Centre de commerce mondial ..... WTC 105
Centre de recherche industrielle du Québec ..... CRIQ 36
Centre de renseignements ..... MIST 74
Centre de renseignements aux entreprises ..... MIST 74
Centre de transport international
des marchandises ..... CETIM 107
Centre Info Export ..... MAE 79
Chambre canadienne-allemande de l'industrie
et du commerce 117
Chambre de commerce belge et luxembourgeoise 117
Chambre de commerce de Montréal 110
Chambre de commerce du Canada
(divisions des affaires internationales) 111
Chambre de commerce du Québec 113
Chambre de commerce et d'industrie
du Québec métropolitain 114
Chambre de commerce française du Canada 117
Chambre de commerce italienne 117
Chambres de commerce étrangères 116
Conseil canadien des normes ..... CCN 66
Conseil canadien pour le commerce international ..... CCCI 118
Conseil des relations internationales de Montréal ... CORIM 121
Corporation commerciale canadienne ..... CCC 67

D

Délégations du Québec au Canada et à l'étranger ..... MAE 28
Direction de l'analyse économique
et du développement minier ..... MER 40
Direction de l'Afrique et du Moyen-Orient ..... MAI 27
Direction de l'Amérique latine et des Caraïbes ..... MAI 27
Direction de l'Asie du Sud et du Sud-Est ..... MAI 27
Direction de l'Asie et de l'Océanie ..... MAI 27
Direction de l'Europe du centre, de l'Est
et de l'U.R.S.S. ..... MAI 27
Direction de l'Europe de l'Ouest ..... MAI 26
Direction de l'expansion du commerce ..... MAE 81
Direction de l'industrie du bois ..... MER 39
Direction de la coopération industrielle ..... ACDI 63
Direction de la Formation
et de la gestion des programmes financiers ..... (MAI) 28
Direction de la normalisation nationale ..... CCN 66
Direction de la promotion des investissements ..... MICT 47

Direction des affaires économiques - États-Unis ..... MAI 26
Direction des affaires économiques - France ..... MAI 26
Direction des arts d'interprétation ..... MAC 49
Direction des arts visuels, des musées
et des bibliothèques ..... MAC 51
Direction des marchés extérieurs ..... SOGIC 57
Direction des marchés extérieurs ..... MAPAQ 37
Direction des pratiques commerciales ..... MCC 71
Direction des services aux artistes ..... MAC 50
Direction des industries culturelles ..... MAC 48
Direction du développement industriel
secteur forêts ..... MER 39
Direction générale de la propriété intellectuelle ..... MCC 69
Direction générale des relations
commerciales spéciales ..... MAE 80
Direction générale du développement des marchés .... MICT 45
Directions régionales ..... MAC 52
Directions régionales ..... MICT 42
Division du contrôle des exportations ..... MAE 80
Division des affaires internationales
(Chambre de commerce du Canada) 111
Division des douanes et accise ..... MRN 84

I

Info-Export ..... MAE 79
Industrie Information ..... CRIQ 36

M

Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ..... MAPAQ 37
Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec ..... MER 39
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie du Québec ..... MICT 42
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie Canada ..... MIST 73
Ministère de la Consommation
et des Corporations Canada ..... MCC 69
Ministère des Affaires culturelles du Québec ..... MAC 48
Ministère des Affaires extérieures Canada ..... MAE 79
Ministère des Affaires internationales du Québec ..... MAI 21
Ministère du Revenu national Canada ..... MRN 84

R

Réseau d'approvisionnements et de débouchés d'affaires (RADAR) ..... MIST 77

S

Service des délégués commerciaux (MAE) ..... SDC 83
Société canadienne pour les échanges technologiques internationaux ..... CITEC 122
Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec ..... SEREQ 56
Société de développement industriel du Québec ..... SDI 54
Société générale des industries culturelles ..... SOGIC 57
Société pour l'expansion des exportations ..... SEE 85
Statistique Canada ..... MCC 86
Système métrique (Informations) ..... MCC 69

PROFIL DES ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES (MAI)

Ce ministère a pour rôle de planifier, d'organiser, de diriger et de coordonner, tant au Québec qu'à l'étranger, les activités des ministères et organismes du gouvernement du Québec en matière d'affaires internationales. Plus spécifiquement, il veille à la promotion de l'exportation des produits et des services québécois, notamment au moyen de missions, d'expositions et de programmes d'aide financière.

A. Directions géographiques

Ces directions constituent la porte d'accès au MAI pour les entreprises qui exportent déjà ou qui envisagent de le faire, quel que soit le marché visé. Pour bénéficier des programmes décrits ici, il faut vous adresser à un conseiller géographie responsable du territoire qui vous intéresse (liste téléphonique en p.p. 26-27).

Services

- Accueil, orientation et assistance quant à l'ensemble des démarches relatives à la commercialisation de produits et de services, à la négociation d'accords industriels ou d'échanges technologiques auprès de partenaires ou de clients étrangers;

- Information en matière de marketing international et évaluation du potentiel et des possibilités d'exportation des entreprises en regard des exigences des marchés extérieurs;

- Repérage, pour les entreprises, d'occasions d'affaires et de nouveaux débouchés ou produits ;

- Organisation d'activités de groupe comme des missions ou des visites d'expositions internationales, afin de permettre aux entreprises de faire valoir leurs produits, services ou technologies auprès de gens d'affaires, d'acheteurs étrangers et d'organismes de financement et de développement internationaux;

- Conseils aux entreprises quant à la formation de consortiums ou de sociétés en coparticipation;
- Information sur l'assistance technique et les programmes d'aide financière des gouvernements québécois et fédéral;
- Administration des programmes APEX, ACTIM-MAI, Accueil d'acheteurs étrangers, Foires et expositions de groupe de même que Missions de groupe.

Programmes

AIDE À LA PROMOTION DES EXPORTATIONS (APEX)

Programme en 6 volets auquel sont admissibles la majorité des entreprises du Québec : fabricants, sociétés commerciales dûment constituées ou enregistrées, coopératives à vocation commerciale ou industrielle, sociétés et associations professionnelles du secteur agro-alimentaire, firmes de services-conseils , consortiums et agents d'exportation mandatés par des entreprises québécoises.

APEX MISSION INDIVIDUELLE

Aide pour la préparation et la réalisation de missions commerciales ayant comme objectif la prospection de nouveaux marchés extérieurs ou la négociation et la conclusion d'accords industriels.

Dépenses admissibles : une partie des frais de déplacement, de séjour (allocation quotidienne) et d'interprétation.

Plafond de l'aide : 8 000 $ par projet.

APEX EXPOSITION

Aide pour la participation, à titre d'exposant, à des foires, des expositions ou des salons tenus à l'extérieur du Canada afin de faire valoir des produits, des services et des technologies sur le marché international.

Dépenses admissibles : une partie des frais de déplacement, de location de surface d'exposition, de participation, de placement publicitaire, d'interprétation (à l'exclusion de l'anglais et du français).

Plafond de l'aide : 10 000 $ par projet.

APEX ÉTUDES ET STRATÉGIES

Aide pour l'obtention des services d'un expert-conseil afin d'évaluer le potentiel d'un nouveau marché et d'établir la stratégie de marketing appropriée.

Dépenses admissibles : 50 p. 100 des honoraires professionnels d'un expert-conseil qui n'est pas à l'emploi de l'entreprise.

Plafond de l'aide : 15 000 $ par projet.

APEX ADAPTATION AU MARCHÉ

Aide pour l'adaptation de la documentation publicitaire, des catalogues et des fiches techniques aux besoins d'un nouveau marché et pour l'homologation de produits par les autorités étrangères compétentes.

Dépenses admissibles : préparation et traduction de la documentation (sauf vers l'anglais ou le français), production et traduction (sauf vers l'anglais ou le français) de documents audio-visuels, création d'annonces publicitaires ainsi que les frais d'homologation facturés par un organisme étranger.

Plafond de l'aide : 20 000 $ par projet.

APEX PRÉPARATION DE SOUMISSIONS

Aide pour l'obtention des services d'un expert-conseil afin de répondre à un appel d'offres d'un marché étranger.

Dépenses admissibles: 50 p. 100 des honoraires d'un expert-conseil, jusqu'à un maximum de 250$ par jour.

Plafond de l'aide: 15 000 $ par projet.

APEX EMPLOI [1]

Aide pour l'engagement au Québec d'un spécialiste en marketing international affecté exclusivement à la commercialisation des produits ou services sur les marchés extérieurs. Il doit s'agir d'une personne qui a reçu une formation de niveau supérieur correspondant aux exigences du poste ou qui possède une expérience jugée pertinente et équivalente.

Dépenses admissibles : 50 % du salaire annuel de base pendant 2 ans.

ACTIM-MAI

Programme de coopération, entre l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique (ACTIM) de la France et le MAI, conçu pour les PME françaises et québécoises qui désirent trouver un partenaire outre-atlantique pour la conclusion d'accords industriels souvant entrainer:

- des transferts, de savoir-faire pour la fabrication sous licence ou l'exploitation d'un procédé;
- la création de nouvelles sociétés en co-participation;
- l'implantation d'une filiale.

Dépenses admissibles: frais de séjour et de transport des représentants de l'entreprise en mission. L'ACTIM ou le MAI, selon le cas, assure l'élaboration du programme et un soutien logistique pendant le séjour.

Plafond de l'aide: titre de transport international en classe économique, titres de transport intercités et allocation quotidienne par personne de 800 FF (environ 160 $), selon le cas.

1. Le montant maximum de l'aide financière consentie à une entreprise en vertu des programmes APEX est de 25 000 $ par année budgétaire gouvernementale (du 1er avril au 31 mars), à l'exception d'APEX emploi. Les sommes consenties à l'intérieur de ce volet sont jugées selon chaque dossier et doivent évidemment s'inscrire dans des limites raisonnables.

ACCUEIL D'ACHETEURS ÉTRANGERS

Programme visant à promouvoir et faciliter la venue au Québec d'acheteurs étrangers afin d'orienter leurs achats de biens, de services et de technologies vers le Québec.

Dépenses admissibles: titre de transport du visiteur et encadrement par le MAI des visites aux industriels québécois.

FOIRES ET EXPOSITIONS DE GROUPE

Programme destiné à faciliter la participation d'un groupe d'entreprises (fabricants, consortiums et agents d'exportation mandatés par des firmes québécoises) à une exposition nationale ou internationale qui offre un potentiel important de débouchés pour leurs produits.

Dépenses admissibles : une partie des frais de location de surface d'exposition, de construction de stand, de publicité, d'invitation d'acheteurs et de transport des échantillons. Chaque participant assume ses frais de séjour et de déplacement.

MISSIONS DE GROUPE

Programme visant la promotion des exportations et la négociation d'accords commerciaux ou industriels grâce à des rencontres organisées par le MAI avec des gens d'affaires et des représentants gouvernementaux, lors de visites à l'étranger ou encore de foires nationales ou internationales d'envergure. Les entreprises admissibles sont les fabricants, les firmes de services-conseils, les consortiums, et les agents d'exportation mandatés par des firmes québécoises.

Dépenses admissibles: frais de publicité et d'organisation, coût d'une partie des frais de transport des participants qui, pour leur part, assument leurs frais de séjour.

États-Unis

Ministère des Affaires internationales
Direction des affaires économiques - États-Unis
770, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 499-2176
Télex : 055-61760
Fac-similé : (514) 873-4230

France

Ministère des Affaires internationales
Direction des affaires économiques - France
875, rue Grande-Allée Est
Édifice H, 4e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8

Tél. : (418) 649-2331
Télex : 051-3523
Fac-similé : (418) 643-4135

Europe de l'Ouest

Ministère des Affaires internationales
Direction de l'Europe de l'Ouest
770, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 499-2185
Télex : 055-61760
Fac-similé : (514) 873-4230

Europe du centre , de l'est et U.R.S.S.

Ministère des Affaires internationales
Direction de l'Europe de l'Est
770, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 499-2182
Télex : 055-61760
Fac-similé : (514) 873-4230

Asie de l'Est et Océanie
Ministère des Affaires internationales
Direction de l'Asie de l'Est et de l'Océanie
770, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 499-2190
Télex : 055-61760
Fac-similé : (514) 873-4200

Asie du Sud et du Sud-Est
Ministère des Affaires internationales
Direction de l'Asie du Sud et du Sud-Est
770, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 499-2167
Télex : 055-61760
Fac-similé : (514) 873-4200

Afrique et Moyen-Orient
Ministère des Affaires internationales
Direction de l'Afrique et du Moyen-Orient
875, rue Grande-Allée Est
Édifice H, 4e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8

Tél. : (418) 649-2318
Télex : 051-3523
Fac-similé : (418) 643-3673

Amérique latine et Antilles
Ministère des Affaires internationales
Direction de l'Amérique latine et des Caraïbes
875, rue Grande-Allée Est
Édifice H, 4e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8

Tél. : (418) 649-2315
Télex : 051-3523
Fac-similé : (418) 643-3673

B. Direction de la formation et de la gestion des programmes financiers

L'objectif de cette direction est d'organiser différentes activités de formation afin de mieux préparer les gens d'affaires à conquérir les marchés extérieurs. Les cours et les séminaires mis sur pied, soit unilatéralement ou en collaboration avec le milieu des affaires, touchent divers aspects de l'exportation: marchés internationaux, pratiques commerciales, stratégies de commercialisation, accords industriels, consortiums, organismes internationaux de financement, intermédiaires à l'exportation, foires commerciales, etc.

Ministère des Affaires internationales
770, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 499-2183
Télex : 055-61760
Fac-similé : (514) 873-4230

C. Représentation à l'étranger

Les conseillers économiques et les attachés commerciaux du M.A.I. en poste à l'étranger, ont pour mandat de faciliter l'exportation des biens, services et technologies du Québec, de rechercher ou de favoriser les investissements étrangers et de repérer les possibilités d'accords industriels et d'échanges technologiques sur leur territoire respectif.

Services

- Recherche et analyse sommaire des possibilités de débouchés pour les produits, services et technologies du Québec, repérage d'occasions d'affaires et cueillette de données sur les conditions d'accès aux marchés;

- Développement de liens avec les institutions et les organismes gouvernementaux;

- Aide pour l'identification et l'établissement de relations avec des acheteurs éventuels, des partenaires, des agents ou des distributeurs locaux et, le cas échéant, assistance pour les négociations et les enquêtes de crédit;

- Assistance pour la négociation et la conclusion d'accords industriels et d'échanges de technologies;

- Réservation, moyennant préavis et suivant la disponibilité, de locaux ou de salles d'exposition dans certains bureaux et délégations à l'étranger;

- Organisation d'activités de promotion sur place, en collaboration avec les conseillers économiques en poste au Québec.

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

Edmonton
Le Conseiller économique
Bureau du Québec
Highfield Place Building
10th Floor
10,010 - 16tStreet
Edmonton, Alberta
Canada T5J 3L8
Tél.: (403) 423-6651
Télex. ; 037-42811 Télex : (GOVT QUE EDM)
Fac-similé : (403) 424-9495

Moncton
Le directeur
Bureau du Québec
Place l'Assomption
770 Main Street
P.O. Box 6005
Moncton, New Brunswick
Canada E1C 1E7
Tél.: (506) 857-9851
Télex : 014-2168
Fac-similé : (506) 857-98

Toronto
Le conseiller économique
Bureau du Québec
20 Queen Street West
Suite 1004, Box 13
Toronto, Ontario
Canada M5H 3S3
Tél. : (416) 977-6060
Télex : 06.22071
Fac-similé : (416) 596-1407

ÉTATS-UNIS

Atlanta
Le conseiller économique
Délégation du Québec
Peachtree Center Tower
Suite 1501
230 Peachtree Streeet N.W.
Atlanta, GA 30303
U.S.A.
Tél. : (404) 581-0488
Télex : 0054.2689
Fac-similé : (404) 581-0869

Chicago
Le conseiller économique
Délégation du Québec
122 South Michigan Avenue
Suite 1910
Chicago, IL 60603
Tél. : (312) 427-0250
Télex : 0050.1033
Fac-similé : (312) 427-0311

New York
Le conseiller économique
Délégation du Québec
17 West 50th Street
New York City, N.Y. 10020-2201
U.S.A.
Tél. : (212) 397-0200
Télex : 0012.6405
Fac-similé : (212) 757-4753

Boston
Le conseiller économique
Délégation du Québec
Exchange Place
19th Floor
53 State Street
Boston, MA 02109
U.S.A.
Tél. : (617) 723-3366
Fac-similé : (617) 723-3659

Los Angeles
Le conseiller économique
Délégation du Québec
700 South Flower Street
Suite 1520
Los Angeles, CA 90017
Tél. : (213) 689-4861
Télex : 0067.7620
Fac-similé : (213) 614-0429

AMÉRIQUE LATINE

COLOMBIE

Bogota
Le conseiller économique
Bureau du Québec
Edificio Profinanzas
Carrera 9a, No. 74-08
A.A. No. 093389
Bogota, Colombia
Tél. : (57-1) 255-6628
ou 255-6531
ou 211-7232
Télex : 35.42369
Fac-similé : (57-1) 255-6702

VÉNÉZUELA

Caracas
Le conseiller économique
Bureau du Québec
Edificio ABA, piso 4
Calle Veracruz, Las Mercedes
Caracas 1010A, Venezuela
Tél. : (58-2) 913-631
ou 913-680
ou 911-608
Télex : 31.23491
Fac-similé : (58-2) 911-902

MEXIQUE

Mexico
Le conseiller économique
Délégation générale du Québec
Avenida Taine 411
Colonia Bosques de Chapultepec
11580 Mexico, D.F.
Tél. : (52-5) 250-8222
ou 250-8222
ou 531-7457
Télex : 22.1776443
Fac-similé : (52-5) 254-4282

ASIE

Hong Kong
Le conseiller économique
Délégation du Québec
Admiralty Center
Tower 1, suite 1716
Hong Kong
Tél. : (852-5) 285-071
Télex : 802-86947
Fac-similé : (852-5) 271-144

Singapour
Le directeur
Bureau du Québec
The Octagon
105 Cecil Street, no 12-02
Singapore 0106
Tél. : (65) 225-1411
Télex : 87.42250
Fac-similé : (65) 224-9097

JAPON

Tokyo
Le conseiller économique
Délégation du Québec
Kojimachi Hiraoka Building
5th Floor
1-3 Kojimachi, Chiyoda-Ku
Tokyo 100, Japan
Tél. : (81-3) 239-5137
Télex : 72.23842
Fac-similé : (81-3) 239-5140

EUROPE

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Dusseldorf
Le directeur
Bureau du Québec
Konigsallee 30, Ko-Center
4000 Dusseldorf 1
Bundesrepublik Deutschland
Tél. : (49-211) 32-08-16
Télex : 41.8587659
Fac-similé : 9-011-49-211-32-06-91

BELGIQUE

Bruxelles
La conseillère économique
Délégation générale du Québec
Avenue des Arts 46
7e étage
1040 Bruxelles, Belgique
Tél. : (32-2) 512-00-36
Télex : 46.25276
Fac-similé : (32-2) 514-26-41

FRANCE

Paris
Le conseiller économique
Délégation générale du Québec
66, rue Pergolèse
75116 Paris, France
Tél. : (33-1) 4502-1410
Télex : 42.620401
Fac-similé : (33-1) 4500-7160

GRANDE-BRETAGNE

Londres
Le conseiller économique
Délégation générale du Québec
59 Pall Mall
London SWIF 5JUH, England
Tél. : (44-1) 930-8314
Télex : 51.261628
Fac-similé : (44-1) 930-7938

ITALIE

Milan
Le conseiller économique
Bureau du Québec
Via Piccini No 2, 4o piano
20131 Milano, Italia
Tél. : (39-2) 208-204
Télex : 43.334163
Fac-similé : 9-011 (392) 720-02105

SUÈDE

Stockholm
Le directeur
Bureau du Québec
Nybrokajen 7, 7 TR
S-111 48 Stockholm, Sverige
Tél. : (46-8) 20-52-11
Télex : 54.19496
Fac-similé : (46-8) 20-49-18

QUÉBEC

Montréal
Direction des communications
Ministère des Affaires internationales
770, rue Sherbrooke Ouest
7e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. : (514) (?)
Fac-similé : (514) 873-4230

Québec
Direction générale des relations économiques avec l'extérieur
875, rue Grande-Allée Est
Québec (Québec)
G1R 4Y8
Tél. : (418) (?)
Télex : 051.3042
Fac-similé : (418) 643-3673

AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Bureau de la statistique du Québec (BSQ) 35
- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) 36
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) 37
  — Direction des marchés extérieurs 37
- Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (MER) 39
  A. Direction du développement industriel Secteur forêts 39
  B. Direction de l'analyse économique et du développement minier 40
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec (MICT) 42
  A. Bureau et Directions régionales 42
  B. Direction générale du développement des marchés ... 45
  C. Direction des échanges commerciaux 45
  D. Bureau de normalisation du Québec 46
  E. Direction de la promotion des investissements 47
- Ministère des Affaires culturelles du Québec (MAC) 48
  A. Direction des industries culturelles 48
  B. Direction des arts d'interprétation 49
  C. Direction des services aux artistes 50
  D. Direction des arts visuels, des musées et des bibliothèques 51
  E. Directions régionales 52
- Société de développement industriel du Québec (SDI) 54
- Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ) 56
- Société générale des industries culturelles (SOGIC) 57
  — Direction des marchés extérieurs 57

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (BSQ)

Organisme qui recueille, compile, publie et diffuse des données de nature statistique liées aux grands secteurs de l'activité socio-économique du Québec. Il normalise les données recueillies auprès des divers ministères, des centres de recherche publics et des grands organismes de statistiques.

De plus, le BSQ fait office d'agent de liaison entre l'usager et les diverses sources de renseignements et est en mesure de répondre à de multiples demandes de services spécifiques, normalisés ou personnalisés, moyennant certains frais.

Services

- Diffusion de statistiques sur l'exportation des produits québécois et l'importation de produits étrangers;
- Publication de documents sur les échanges commerciaux et les destinations des expéditions des fabricants québécois;
- Centre de documentation, dont un service de renseignements accessible aux entreprises;
- Accès à plus de 6 000 documents statistiques provenant d'organismes nationaux ou internationaux ainsi que de diverses administrations publiques;
- Transmission de données sur support magnétique et autres;
- Études d'impact socio-économiques ou démographiques;
- Réalisation d'enquêtes et d'analyses;
- Mise au point d'outils statistiques ou économétriques spécifiques.

Bureau de la statistique
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél : (418) 643-5116
(800) 463-4090
Fac-similé : (418) 643-4129

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (CRIQ)

Société d'État dont le rôle consiste à aider les fabricants québécois à répondre aux exigences du marché et à faire face à la concurrence en leur fournissant des renseignements d'ordre technologique et industriel et en travaillant à l'accroissement de la productivité des chaînes de production ainsi qu'au développement ou au perfectionnement des produits.

Services

- INDUSTRIE INFORMATION : renseignements sur toute question d'ordre technologique, commercial ou industriel concernant divers secteurs d'activités ou champs d'intérêt particuliers;
- Aide au transfert de technologie : renseignements et conseils sur les accords industriels et les transferts de technologie dans les domaines de l'émission de permis et de la propriété intellectuelle;
- Développement et perfectionnement de produits: services techniques pour le développement, le perfectionnement ou l'adaptation de produits destinés aux marchés extérieurs, aide jusqu'à la mise en fabrication et conseils quant au financement;
- Publication du *Répertoire des produits fabriqués au Québec*, importante source de référence que consultent les acheteurs étrangers en quête de produits québécois ainsi que les conseillers économiques en poste au Québec et à l'étranger pour la recherche de fabricants québécois.

Montréal
Centre de recherche industrielle du Québec
8475, rue Christophe-Colomb
C.P. 2000, succ. Youville
Montréal (Québec)
H2P 2X1
Tél. : (514) 383-1550
Fac-similé : 383-3250

Québec
Centre de recherche industrielle du Québec
333, rue Franquet
C.P. 9038
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7
Tél. : (418) 659-1550
Fac-similé : (418) 652-2291

Industrie Information et Répertoire :
Tél. : (418) 659-1558
(800) 463-3390
Fac-similé : (418) 652-2251

Aide au transfert de technologie
Tél. : (514) 383-1550
(418) 659-1550
Fac-similé : (514) 383-3250

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ)

Direction des marchés extérieurs

Cette direction vise à intensifier et à diversifier les exportations québécoises de produits et de services agro-alimentaires ainsi qu'à faciliter l'accès des marchés étrangers aux industriels de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Elle travaille au développement de projets de coopération économique, technique et industrielle à caractère international, repère les entreprises aptes à percer certains marchés et les aide à mettre au point une stratégie de commercialisation.

Services

- Information sur la demande étrangère de produits, les débouchés, les réseaux de distribution, les contraintes tarifaires et les méthodes d'accès aux marchés extérieurs;
- Conseils et appui technique pour le développement et la diversification de l'offre et de la demande ainsi que l'élaboration de stratégies de pénétration de marché;
- Organisation d'activités de promotion : missions techniques et commerciales à l'étranger, participation de firmes du secteur bio-alimentaire à des salons internationaux, accueil de visiteurs étrangers intéressés à la technologie québécoise ou à des ententes de coopération;
- Réseau d'attachés en agro-alimentaire en poste dans les délégations du gouvernement du Québec à Boston, Chicago, New York et Toronto ainsi qu'à Londres, Tokyo et Caracas (voir pp. 29-32);
- FORMAGRO 2000 : bureau de coordination de la formation en développement agro-alimentaire pour les pays en voie de développement;
- Publication d'un répertoire des exportateurs du secteur agro-alimentaire ainsi que de nombreux documents d'information et de promotion des produits québécois à l'étranger.

Québec

Direction des marchés extérieurs
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
200-A, chemin Sainte-Foy
2e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Tél. : (418) 643-6188
Fac-similé : (418) 643-8844

Montréal

Direction des marchés extérieurs
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
201, boul. Crémazie Est
4e étage
Montréal (Québec)
H2M 1L4
Tél. : (514) 873-4410
Fac-similé : (514) 873-2364

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES DU QUÉBEC (MER)

A. Direction du développement industriel Secteur forêts

Cette direction se consacre au développement de l'industrie des pâtes et papiers et des divers secteurs de l'industrie du bois (sciages, bardeaux, palettes, agglomérés, placages, etc.), à qui elle offre une assistance technique et administrative afin de les aider à mieux pénétrer les marchés intérieurs et extérieurs.

Services

- Information relative à la production, à la consommation et aux échanges de produits du bois à l'échelle nationale et internationale;
- Renseignements sur les programmes québécois et canadiens qui visent à promouvoir la mise en marché et l'exportation des produits du bois, des pâtes et des papiers;
- Cueillette de données utiles pour l'établissement d'analyses de tendances, le positionnement des produits du Québec en termes de capacité et de concurrence, l'identification de nouveaux débouchés et l'élaboration de stratégies de marketing;
- Recherche de nouveaux produits et de nouvelles technologies;
- Organisation de missions commerciales auprès de marchés extérieurs;
- Prospection et accueil d'investisseurs étrangers en collaboration avec le ministère des Affaires internationales du Québec.

Direction du développement industriel - Secteur forêts
Ministère de l'Énergie et des Ressources
200-B, chemin Sainte-Foy
3e étage
Québec (Québec)
G1R 4X7
Tél. : (418) 643-6440
Fac-similé : (418) 643-9534

B. Direction de l'analyse économique et du développement minier

Cette direction vise à promouvoir le développement rationnel des ressources minérales du Québec. Elle élabore et met en oeuvre des mesures destinées à favoriser la mise en valeur, l'extraction, la transformation primaire et la commercialisation des ressources.

En outre, elle analyse la situation et l'évolution de chacun des secteurs de l'industrie minière du Québec de façon à dégager les perspectives d'avenir et contribue à l'élaboration des politiques sectorielles gouvernementales.

Services

- Cueillette de données relatives à la production et à la consommation des produits miniers à l'échelle nationale et internationale utiles pour l'analyse des perspectives de développement, des tendances et de la position relative de ces produits en termes de capacité et de concurrence;

- Information des agents économiques quant à la situation de l'industrie et à ses réalisations au moyen de publications périodiques;

- Renseignements sur les divers programmes québécois et canadiens relatifs à l'exportation, à la mise en valeur et la mise en production ainsi qu'à la commercialisation des produits miniers;

- Assistance technique, administrative et financière pour , notammant l'élaboration d'infrastructures, la réalisation d'études technico-économiques de même que des travaux expérimentaux;

- Promotion de la mise en valeur des ressources minérales du Québec en collaborant notamment à la concrétisation de projets d'investissements.

Direction de l'analyse économique
et du développement minier
Ministère de l'Énergie et des Ressources
1620, boul. de l'Entente
2e étage
Québec (Québec)
G1S 4N6

Tél. : (418) 643-4896 (Service du développement minier)
(418) 643-1631 (Service de l'économie minérale)
Fac-similé : (418) 643-3803

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA TECHNOLOGIE DU QUÉBEC (MICT)

A. Bureaux et Directions régionales

Ces organismes ont pour mandat de favoriser la concertation et les liaisons entre les entreprises et tous les intervenants du secteur économique.

Ils appuient également les PME dans leurs efforts de gestion et de croissance en leur fournissant une vaste gamme de services et des programmes d'aide financière destinés à soutenir l'emploi scientifique et le développement technologique dans les entreprises.

Services

- Information concernant les activités commerciales et industrielles ainsi que les différents programmes d'aide gouvernementale;
- Analyse de la situation globale de l'entreprise et identification de ses besoins en matière de finances, gestion, ressources humaines, production, marketing, conception, etc.;
- Collaboration avec les partenaires privés et publics et mise en contact des entreprises avec ces organismes;
- Identification des entreprises et des produits à fort potentiel de croissance sur les marchés locaux et internationaux et soutien technique au programme de développement de ces entreprises.

Programmes

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EMPLOI SCIENTIFIQUE DANS LES ENTREPRISES

Aide financière, sous forme de subvention, qui vise à encourager les entreprises des secteurs industriels et du tertiaire scientifique de moins de 500 employés, à accroître

leur personnel scientifique et technique dans les domaines de la recherche industrielle, du contrôle de la qualité, de l'ingénierie de production et des transferts de technologie.

Plafond de l'aide : 60 p. 100 du salaire de chaque nouvel employé la première année et 20 p.100 la deuxième année.

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement scientifique et technologique)

Aide financière qui vise à stimuler la recherche et à favoriser l'innovation dans les domaines de l'informatique, de l'électronique, des biotechnologies, des techniques de fabrication et du génie des matériaux.

L'aide est accordée pour la réalisation d'études de faisabilité et de projets innovateurs en matière de recherche et de développement ainsi que pour l'acquisition de matériel.

Dépenses admissibles : rémunération de main-d'oeuvre supplémentaire, d'experts-conseils ou de sous-traitants de même que coûts de mise au point de prototypes et d'acquisition de matériel.

Plafond de l'aide : jusqu'à 75 p.100 des dépenses admissibles.

Baie-Comeau (DR)
Centre commercial Laflèche
625, boul. Laflèche
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
Tél. : (418) 589-5715
Fac-similé : (418) 589-6584

Hull (DR)
Édifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel de Ville
6e étage
Hull (Québec)
J8X 4C2
Tél. : (819) 771-6239
Fac-similé : (819) 771-5025

Longueuil (DR)
Édifice Montval
201, Place Charles-Lemoyne
Bureau 104
Longueuil (Québec)
J4K 2T5
Tél. : (514) 651-8011
Fac-similé : (514) 646-6033

Montmagny
68, rue du Palais-de-Justice
Bureau 103
Montmagny (Québec)
G5V 1P5
Tél. : (418) 248-3331
Fac-similé : 248-9669

Jonquière (DR)
Édifice Margerite-Belley
3950, boul. Harvey
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél. : (418) 547-9336
Fac-similé : (418) 542-3306

Laval
155, boul. Chomedey
Local 250
Laval (Québec)
H7V 3Z1
Tél. : (514) 688-6431
Fac-similé : (514) 682-1595

Québec (DR)
Complexe de la place
Jacques-Cartier
320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 201
Québec (Québec)
G1K 8G5
Tél. : (418) 643-8993
Fac-similé : (418) 643-4099

Rimouski (DR)
Galeries G.P.
92, 2e Rue Ouest
2e étage
Rimouski (Québec)
G5L 8B3
Tél. : (418) 722-3577
Fac-similé : (418) 722-3640

Rouyn-Noranda (DR)
180, boul. Rideau
Bureau 1.01
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 1N9
Tél. : (819) 762-0865
Fac-similé : (819) 662-6496

Saint-Georges de Beauce
11 535, 1ère Avenue Est
Bureau 504
Saint-Georges Est
Beauce (Québec)
G5Y 7H5
Tél. : (418) 228-9537
Fac-similé : (418) 228-0250

Montréal (DR)
Place Mercantile
770, rue Sherbrooke Ouest
7e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. : (514) 873-5581
Fac-similé : (514) 873-4503

New Carlisle
51, rue Notre-Dame
C.P. 579
New Carlisle (Québec)
G0C 1Z0
Tél. : (418) 752-2229

Saint-Jérôme (DR)
Édifice administratif du MICT
85, rue de Martigny Ouest
Bureau 3.7
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8
Tél. : (514) 436-6331
Fac-similé : (514) 432-9015

Sherbrooke (DR)
740, rue Galt Ouest
Bureau 303
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
Tél. : (819) 565-0205
Fac-similé : (819) 566-2852

Trois-Rivières (DR)
Édifice Capitanal
100, rue Laviolette
Bureau 321
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. : (819) 379-6776
Fac-similé : (819) 379-4924

Victoriaville
Édifice Provincial
62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Tél. : (819) 752-9781
Fac-similé : (819) 758-4306

B. Direction générale du développement des marchés

Cette direction a pour mandat d'appuyer les entreprises dans leurs efforts pour obtenir des contrats sur les marchés spécialisés : secteurs publics et parapublics ainsi que grandes entreprises.

Services

- Information quant aux besoins en produits et services des secteurs publics et parapublics et des grandes entreprises;
- Renseignements relatifs aux exigences des acheteurs et aux marches à suivre pour transiger avec eux;
- Assistance technique portant sur les démarches à entreprendre pour obtenir des contrats sur ces marchés;
- Organisation d'un Salon des achats du Québec à l'intention d'importants acheteurs des secteurs privés, publics et parapublics désireux de faire affaire avec des fournisseurs québécois.

Direction générale du développement des marchés
710, Place d'Youville
Bureau 4.03
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Tél. : (418) 691-5995
Fac-similé : (418) 643-9719

Direction des marchés spécialisés
710, Place d'Youville
Bureau 4.03
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Tél. : (418) 691-5969
Fac-similé : (418) 643-9719

C. Direction des échanges commerciaux

Le mandat de cette direction consiste à appuyer les entreprises dans leurs efforts de développement des marchés. De concert avec le ministère des Affaires internationales, elle intervient auprès des sociétés de distribution québécoises dont les activités portent sur le commerce interprovincial et international. En outre, elle favorise la création au Québec d'un milieu privilégié pour le commerce international.

Services

- Sensibilisation des entreprises québécoises quant au rôle des distributeurs et des maisons de commerce en ce qui a trait à la pénétration des marchés extérieurs;

- Information et assistance technique auprès des sociétés de distribution exportatrices situées au Québec afin de leur faire connaître les biens et les services québécois;

- Information et assistance technique auprès des distributeurs étrangers désireux de s'installer au Québec.

Direction des échanges commerciaux
770, rue Sherbrooke Ouest
10e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 873-3050
873-5581
Fac-similé : (214) 873-4503

D. Bureau de normalisation du Québec

Cette direction, en accord avec ses partenaires des milieux privé et public, aide les entreprises à élaborer des normes qui favorisent la mise au point de produits québécois durables et de qualité, plus concurrentiels sur la scène internationale.

Services

- Renseignements relatifs à la certification des produits et aux équivalences reconnues entre pays;

- Banque de données quant aux normes utilisées au pays et à l'étranger;

- Évaluation, à la demande des fabricants, de l'incidence des normes sur un produit d'exportation ou contrôle en usine ou en laboratoire de la conformité des produits aux normes édictées;

- Bibliothèque accessible à tous;
- Représentation au Québec de NOREX (réseau d'information et d'assistance technique pour les exportateurs français).

Bureau de normalisation du Québec
50, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec)
G1K 3A5

Tél. : (418) 643-5114
Fac-similé : (418) 643-9719

E. Direction de la promotion des investissements

Cette direction a pour mandat de faire connaître aux promoteurs-investisseurs étrangers les avantages qu'offre le Québec dans le but de susciter l'implantation de nouvelles sociétés industrielles et la réalisation de projets en coparticipation avec des entreprises québécoises.

Services

- Activités de prospection auprès de clientèles-cibles;
- Participation à des événements internationaux de promotion et accueil d'investisseurs étrangers de passage au Québec, afin de faciliter la réalisation de leurs projets dans les meilleurs délais;
- Publication de documents promotionnels.

Montréal
Direction de la promotion des investissements
MICT
Place Mercantile
770, rue Sherbrooke Ouest
8e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 873-3530
Fac-similé : (514) 873-4503

Québec
Direction de la promotion des investissements
MICT
710, place d'Youville
8e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Tél. : (418) 691-5989
Fac-similé : (418) 643-4545

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUÉBEC (MAC)

A. Direction des industries culturelles

Cette direction favorise le développement des exportation de produits culturels en contribuant, par des programmes d'aide financière, à la promotion et à la commercialisation du disque, du spectacle et du livre québécois sur les marchés extérieurs.

Services

- Renseignements relatifs aux méthodes de commercialisation et aux divers programmes d'aide à l'exportation de biens culturels.

Programmes

AIDE À LA PROMOTION À L'ÉTRANGER DE DISQUES ET DE SPECTACLES D'ARTISTES QUÉBÉCOIS

Aide financière accordée aux maisons de disques et de spectacles québécois de l'industrie privée qui désirent promouvoir leurs produits à l'extérieur du Québec et qui ont déjà conclu une entente avec un distributeur de disques ou une agence de placement de spectacles pour le marché visé.

Dépenses admissibles : 50 p. 100 du coût total de la campagne de promotion du projet à l'étranger, incluant les frais de déplacement, de séjour et de publicité (fabriquée et achetée).

Plafond de l'aide : 25 000 $.

AIDE À LA COÉDITION FRANCOPHONE

Aide financière pour promouvoir une diffusion plus large et plus efficace des oeuvres littéraires québécoises

susceptibles d'intéresser une clientèle relativement importante.

Dépenses admissibles : 50% des coûts de production assumés par l'éditeur québecois .

Plafond de l'aide : 8 000$ par projet .

AIDE À LA PARTICIPATION DES ÉDITEURS AUX FOIRES INTERNATIONALES

Aide financière accordée à des associations d'éditeurs québécois pour participer à des foires internationales du livre, afin de leur permettre d'établir des relations avec des gens du milieu à l'étranger, de faire connaître leurs ouvrages et de conclure des ententes pour leur diffusion.

Direction des industries culturelles
Ministère des Affaires culturelles
225, rue Grande-Allée Est
Bloc B, 3e étage
Québec (Québec)
Q1R 5G5

Tél. : (418) 644-7198
Fac-similé : (418) 644-0380

B. Direction des arts d'interprétation

Cette direction a pour mandat de faciliter la diffusion à l'étranger de spectacles professionnels québécois reconnus pour leur excellence ou leur caractère novateur dans les différentes disciplines d'interprétation telles que la danse, le théâtre, la musique et les variétés, qu'il s'agisse d'une création uni- ou multidisciplinaire.

Programmes

AIDE À LA DIFFUSION HORS QUÉBEC

Ce programme s'adresse principalement aux sociétés légalement constituées qui produisent des spectacles ou

représentent des organismes ou des artistes du domaine des arts d'interprétation.

Dépenses admissibles : partie des frais de production, d'administration, de promotion et de mise en marché liés à la diffusion de spectacles.

Direction des arts d'interprétation
Ministère des Affaires culturelles
225, rue Grande-Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Tél. : (418) 643-6286
Fac-similé : (418) 643-4457

C. Direction des services aux artistes

Cette direction vise à favoriser et soutenir l'exportation d'oeuvres ou de produits culturels ainsi que d'activités ou d'expertise artistiques, elle offre divers services et attribue des bourses pour des projets de création, de perfectionnement, de recherche ou de participation à des colloques à l'étranger.

Services

- Coordination du dossier de l'artiste : aide technique et diffusion de renseignements concernant la formation et le perfectionnement, les relations de travail, la fiscalité, la santé et la sécurité au travail;
- Application de mesures d'aide financière pour consolider le rôle des associations et des intervenants du monde artistique;
- Études et analyses afin d'informer les artistes désireux d'exporter leurs créations ou de travailler à l'extérieur du Québec;
- Secrétariat à la propriété intellectuelle : coordination des démarches afin de faire reconnaître et protéger les droits d'auteur sur les oeuvres et les produits exportés ou exportables;
- Publication du bulletin d'information *Memo'art*.

Programme

PROGRAMME D'AIDE AUX ARTISTES PROFESSIONNELS

Aide financière, octroyée sous forme de bourses, afin de soutenir les artistes dans leur démarche créatrice individuelle. Les disciplines touchées sont : les arts visuels, le cinéma, la littérature, les métiers d'art, les spectacles de scène et de variétés de même que les créations multidisciplinaires.

Un artiste peut solliciter une aide financière, pour des projets tels que :

- Accompagner ses oeuvres lors de leur première exposition;
- Assister à la première représentation publique de son oeuvre ou au lancement de son livre à l'extérieur du Québec .
- Se perfectionner au Québec ou à l'étranger;
- Développer diverses disciplines en vue de susciter des formes de création innovatrices ou inédites.

Le programme comprend quatre volets :

Volet I : Bourses de soutien à la pratique artistique
Volet II : Bourses de perfectionnement
Volet III : Bourses de ressourcement
Volet IV : Bourses de recherche - innovation

Renseignements sur ce programme : **(418) 644-2581**

Direction des services aux artistes
Ministère des Affaires culturelles
225, rue Grande-Allée Est
Bloc A, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Tél. : (418) 644-7206
Fac-similé : (418) 644-0380

D. Direction des arts visuels, des musées et des bibliothèques

Par son programme de mise en marché de l'art cette direction a pour objectifs, entre autres , de favoriser la diffusion des oeuvres d'artistes peu connus ou d'avant-garde, de soutenir les échanges commerciaux dans le domaine des oeuvres d'art et de stimuler le marché des oeuvres d'artistes québécois, au pays et à l'étranger.

Programme

PROGRAMME DE MISE EN MARCHÉ DE L'ART

Ce programme s'adresse aux galeries d'art commerciales et aux maisons de courtage en oeuvres d'art qui désirent organiser des expositions ou participer à des activités de promotion et de mise en marché d'oeuvres d'artistes québécois, au Québec ou à l'étranger.

Volet - Exportation :

Permet aux entreprises intéressées de participer à des foires et à des salons à l'extérieur du Québec et d'amorcer des échanges avec leurs homologues étrangers dans un but de commercialisation.

Dépenses admissibles : frais de location de surface, d'inscription ou de réservation, de vernissage, de montage, de publicité, d'édition d'affiches, de publication de dépliants ou de catalogues, d'encadrement, de transport, de séjour et de déplacements à l'étranger, etc.

Plafond de l'aide : jusqu'à 50 p. 100 des dépenses admissibles pour un maximum de 15 000 $.

Renseignements sur ce programme : **(418) 644-7200**

Direction des arts visuels, des musées et des bibliothèques
Ministère des Affaires culturelles
225, rue Grande-Allée Est
Bloc B, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél. : (418) 644-7200
Fac-similé : (418) 644-0380

E. Directions régionales

Ces directions diffusent les renseignements relatifs aux programmes d'aide à l'exportation de biens culturels mis de l'avant par les directions des industries culturelles, des arts d'interprétation, des services aux artistes ainsi que des arts visuels, des musées et des bibliothèques.

Abitibi-Témiscamingue
19, rue Perreault Ouest
Bureau 450
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6N5
Tél. : (819) 762-6517
Fac-similé : (819) 762-8798

Est du Québec
337, rue Moreault
2e étage
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
Tél. : (418) 722-3650
Fac-similé : (418) 722-3849

Mauricie - Bois-Francs
100, rue Laviolette
2e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. : (819) 374-6205
Fac-similé : (819) 378-1719

Nouveau-Québec
et service aux autochtones
225, rue Grande-Allée Est
Bloc B
2e étage
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél. : (418) 643-7658
Fac-similé : (418) 643-4457

Québec
225, rue Grande-Allée Est
Bloc 8, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 5G5
Tél. : (418) 643-6217
Fac-similé : (418) 643-4457

Côte-Nord
625, boul. Laflèche
Bureau 1.105
Baie-Comeau, Sect. Mingan
(Québec) G5C 1C5
Tél. : (418) 589-6979
Fac-similé : (418) 589-6584

Estrie
740, rue Galt Ouest
Bureau 305
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
Tél. : (819) 565-1753
Fac-similé : (819) 566-2852

Montréal
454, place Jacques-Cartier
2e étage
Montréal (Québec)
H2Y 3B3
Tél. : (514) 873-6741
Fac-similé : (514) 873-3437

Outaouais
Édifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-Ville
6e étage
Hull (Québec)
J8X 4C2
Tél. : (819) 770-2118
Fac-similé : (819) 778-0941

Saguenay
Lac-Saint-Jean
930, rue Jacques-Cartier Est
1er étage
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Tél. : (418) 549-9535
Fac-similé : (418) 545-8240

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC (SDI)

Organisme gouvernemental dont la mission est de stimuler le développement économique du Québec. Son objectif est de favoriser la saine capitalisation des entreprises en jouant un rôle complémentaire à celui des institutions financières traditionnelles et des sociétés de capital de risque.

Pour stimuler le démarrage, la modernisation, l'expansion et les projets de recherche-innovation et d'exportation des entreprises, la SDI a mis au point deux formules novatrices de financement : le prêt participatif et la Société de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ).

Services

- Conseil aux entreprises en vue de faciliter l'encadrement financier de leurs projets;
- Financement, sous différentes formes, de projets de recherche-innovation et d'exportation.

Programmes à l'exportation

CRÉDIT-IMPLANTATION

Aide financière, sous forme de prêt généralement non garanti, au taux du marché et remboursable par redevances calculées sur le montant des ventes liées au projet. Elle est accordée aux entreprises qui désirent conquérir de nouveaux marchés à l'extérieur du Québec.

Dépenses admissibles : études de faisabilité, frais juridiques, d'homologation et de déplacement, rémunération du personnel professionnel affecté au projet à l'extérieur du Québec, coûts des premiers stocks, des modèles et des échantillons, publicité et investissement dans un réseau de distribution hors Québec.

Plafond du prêt : jusqu'à 50 p. 100 des frais engagés pour un maximum de 1 000 000 $ ou 75 p. 100 de l'avoir net de l'entreprise.

FINANCEMENT DES EXPORTATIONS

Aide financière, sous forme de garantie de paiement, de remboursements d'engagements financiers ou de prêts au taux du marché, accordée aux entreprises qui requièrent, pour exporter des biens ou des services québécois, un complément au financement déjà accessible auprès d'autres institutions financières.

FORMATION DE CONSORTIUMS

Aide financière, sous forme d'acquisition d'actions, de prêts convertibles en actions, d'avances d'actionnaires ou de garanties non solidaires du paiement ou du remboursement d'un engagement financier, accordée à des entreprises qui désirent former un consortium pour obtenir des contrats ou réaliser des ventes à l'extérieur du Québec ou encore, à un consortium déjà existant qui veut accroître ses activités de ventes.

Québec
1126, chemin Saint-Louis
Bureau 700
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél. : (418) 643-5172
Fac-similé : (418) 643-8514

Montréal
Place Mercantile
770, rue Sherbrooke Ouest
9e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. : (514) 873-4375
Fac-similé : (514) 873-4383

Bureaux régionaux

Jonquière
Édifice Marguerite-Belley
3950, boul. Harvey
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél. : (418) 547-2697
Fac-similé : (418) 547-2697

Rimouski
Galeries G.P.
92, 2e Rue Ouest
Bureau 204
Rimouski (Québec)
G5L 8B3
Tél. : (418) 722-3582
Fac-similé : (418) 722-3582

Sherbrooke
740, rue Galt Ouest
Bureau 101
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
Tél. : (819) 565-1224
Fac-similé : (819) 565-1224

Trois-Rivières
100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. : (819) 379-3012
Fac-similé : (819) 379-3012

Victoriaville
Édifice Provincial
62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Tél. : (819) 752-4521
Fac-similé : (819) 752-4521

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DU QUÉBEC (SEREQ)

Société privée à but non lucratif créée par le gouvernement du Québec et placée sous la tutelle du ministère des Affaires internationales dont le mandat est de promouvoir les biens et les services québécois sur les marchés étrangers.

La SEREQ vise le développement des entreprises productrices de biens ou prestataires de services dans le domaine des ressources éducatives. Au besoin, elle peut agir comme partenaire à la réalisation de projets internationaux précis.

Services

- Liaison entre les fonctions publiques, provinciale et fédérale, et le milieu canadien des affaires soucieux de se développer et de s'implanter à long terme à l'étranger;
- Assistance juridique en matière de négociations internationales;
- Parrainage d'entreprises conjointes pour le développement de projets internationaux.

Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec
Place Mercantile
770, rue Sherbrooke Ouest
14e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 499-2164
Fac-similé : (514) 873-4200

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES INDUSTRIES CULTURELLES (SOGIC)

Société d'État créée en 1988 par la fusion de la Société de développement des industries de la culture et des communications (SDICC) et la Société générale du cinéma du Québec (SGCQ). Elle vise à accroître la qualité, l'authenticité et le caractère concurrentiel des produits des entreprises culturelles et à en assurer la diffusion par divers programmes d'aide financière.

Direction des marchés extérieurs

Cette direction offre des services, des programmes et un soutien aux entreprises qui oeuvrent dans les domaines du livre, du cinéma, des services de communication, du disque, du vidéodisque et de la vidéocassette, des arts d'interprétation et des métiers d'art en vue de faciliter leur expansion sur les marchés internationaux.

Services

- Analyse de la situation de l'entreprise et conseils sur son orientation en matière de commerce extérieur;
- Liaison entre les entreprises culturelles québécoises et les acheteurs étrangers;
- Organisation de missions et d'expositions;
- Soutien technique et financier pour la prospection et le développement de nouveaux marchés.

Programme

PROGRAMME D'AIDE À LA PROMOTION DES EXPORTATIONS (PRODEX)

PRODEX Prospection

Aide financière allouée aux entreprises, aux consortiums ou aux agents exportateurs dûment mandatés afin de leur permettre de prospecter et de développer de nouveaux

marchés ou de faire des échanges technologiques avec des sociétés étrangères.

L'aide peut être accordée pour des projets de participation à des foires commerciales, de recherche de nouveaux marchés ou de négociation d'accords industriels à l'extérieur du Québec.

Dépenses admissibles : frais de transport et de séjour à l'extérieur du Québec, de traduction et d'achat de cahiers de charges, de participation à une foire (location, achat ou construction d'un stand, location de surface d'exposition, diffusion d'annonces publicitaires, etc.

Plafond de l'aide : 10 000 $ pour la participation à une foire commerciale et 5 000 $ pour les projets de prospection ou de négociation d'accords industriels.

PRODEX Promotion

Aide financière relative à l'achat d'encarts publicitaires dans des revues professionnelles.

Plafond de l'aide : 50 p. 100 du coût des annonces, jusqu'à concurrence de 5 000 $.

PRODEX Voyage d'acheteurs

Ce volet permet à une société québécoise d'inviter un acheteur étranger potentiel à faire un séjour au Québec.

Plafond de l'aide : 100 p. 100 du billet d'avion (l'hôte assume les frais de séjour du visiteur).

PRODEX Stands collectifs

Ce programme permet à des entreprises québécoises de participer en groupe à de grandes expositions, à des foires ou à des marchés tels que le MIP-TV, le Marché du film de Cannes, la Foire du livre de Francfort, le MIPCOM, le MIDEM et le Festival du film de Berlin, réservés aux professionnels.

Généralement en collaboration avec les associations concernées, la SOGIC assume les frais logistiques et la

préparation de ces activités : location de surface, d'équipement et de matériel, montage et démontage de stand, accueil, etc. Les entreprises participantes assument leurs frais de transport, de séjour et d'inscription.

Direction des marchés extérieurs
Société générale des industries culturelles
1755, boul. René-Lévesque Est
Bureau 200
Montréal (Québec)
H2K 4P6

Tél. : (514) 873-7768
Fac-similé : (514) 873-4388

MINISTÈRES ET ORGANISMES DUGOUVERNEMENT DUCANADA

MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

- Agence canadienne de développement internationale (ACDI) 63
  - — Direction de la coopération industrielle 63
- Conseil canadien des normes (CCN) 66
- Corporation commerciale canadienne (CCC) 67
- Ministère de la Consommation et des Corporations Canada (MCC) 69
  - — Bureaux régionaux 69
  - — Direction générale de la propriété intellectuelle 69
    - . Bureau des brevets 69
    - . Bureau des dessins industriels 70
    - . Bureau des marques de commerce 71
  - — Direction des pratiques commerciales 71
    - . Bureau de la politique de concurence 71
- Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie Canada (MIST) 73
  - — Bureaux régionaux 73
  - — Centre de renseignements 74
  - — Centre du commerce international 75
  - — Réseau d'approvisionnements et de débouchés d'affaires (RADAR) 77
- Ministère des Affaires extérieures Canada (MAE) 79
  - — Info-Export 79
  - — Banque de données sur le commerce international 80
  - — Direction générale des relations commerciales spéciales 80
    Division du contrôle des exportations 80
  - — Directions de l'expansion du commerce 81
  - — Service des délégués commerciaux 83
- Ministère du Revenu national Canada (MRN) 84
  - — Division des douanes et accise 84
- Société pour l'expansion des exportations (SEE) 85
- Statistique Canada 86

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

Direction de la coopération industrielle

Cette direction a pour mandat d'appuyer les efforts déployés par les pays du tiers monde pour se développer de façon autonome en favorisant, grâce à de nombreux programmes, la participation du secteur privé canadien à leur croissance industrielle.

L'ACDI encourage les PME à faire appel à son aide financière pour réaliser des projets visant à s'établir ou à élargir leurs activités dans les pays en voie de développement et comportant des avantages sociaux, économiques et industriels pour les pays concernés et le Canada.

Programmes

PROGRAMME DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE (PCI)

Aide financière permettant de percer de nouveaux marchés du tiers monde ou d'explorer auprès de ceux-ci les possibilités d'investissement, de création d'entreprises conjointes et de transferts de technologies.

Versée sous forme de subventions, la contribution du PCI porte sur les coûts de transport, de séjour, d'installation et de matériel, certains honoraires et salaires professionnels de même que d'autres types de dépenses qui ne seraient pas nécessaires s'il s'agissait d'un pays plus industrialisé.

Le programme se divise en deux sections et comporte plusieurs types de projets :

A. Collaboration à long terme

Étude exploratoire

Analyse préliminaire des divers facteurs liés à l'établissement d'un accord de coopération à long terme dans un pays en voie de développement, où des possibilités précises et des partenaires éventuels ont déjà été identifiés.

Plafond de l'aide : 15 000 $.

Étude de viabilité

Suite logique de l'étude exploratoire, l'étude de viabilité permet à l'entreprise de mener à terme les négociations relatives à la création d'une entreprise conjointe : ententes de coproduction ou de partage de la production, opérations d'assemblage, accords de permis et diverses formes de financement par actions.

Plafond de l'aide : 100 000 $.

Mécanisme d'adaptation et de mise à l'essai

Permet l'adaptation de techniques mises au point par une société canadienne en fonction de la conjoncture locale d'un pays en voie de développement et leur mise à l'essai en vue d'un accord de coparticipation ou d'un transfert technologique.

Plafond de l'aide : 250 000 $.

Mécanisme de soutien de projets

Permet de compenser certains coûts, liés à l'environnement industriel et commercial d'un pays en voie de développement, engagés par l'entreprise conjointe légalement constituée et établie localement ou en voie de l'être.

Plafond de l'aide : 250 000 $.

B. Études de définition de projets

Études de faisabilité ou de préparation de projets d'investissement qui présentent une forte probabilité de mise en oeuvre et de vente de biens et de services canadiens concurrentiels. Généralement réalisées par des firmes d'experts-conseils, ces études constituent habituellement le prélude au financement du projet par des institutions financières

internationales telles que la Banque mondiale ou des banques de développement régional.

PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNOLOGIQUE CANADA-CHINE (PCT)

Programme qui vise à accroître la coopération économique entre le Canada et la Chine, à promouvoir le développement industriel chinois et à permettre au secteur privé canadien d'avoir accès à des projets prioritaires identifiés et approuvés par le gouvernement chinois.

Le PCT assure le financement tripartite d'études de faisabilité de projets identifiés par la Chine et acceptés par le Canada pour présentation au secteur privé.

Plafond de l'aide : 500 000 $.

Direction de la coopération industrielle
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Tél. : (819) 997-5456

CONSEIL CANADIEN DES NORMES (CCN)

Organisme qui coordonne l'ensemble des travaux de normalisation volontaire au Canada et assure la représentation canadienne aux travaux de normalisation à l'échelle internationale.

Services

- Information quant aux normes, règlements techniques et programmes de certification canadiens, étrangers et internationaux;
- Vente de normes étrangères et internationales;
- Renseignements généraux sur les divers programmes du Conseil ainsi que sur les laboratoires d'essai, les organismes de certification et les organismes de rédaction de normes accrédités CCN;
- TéléGATT : service de renseignements sur les dernières notifications du GATT traitant des modifications aux normes de fabrication, des règlements techniques ou des méthodes de certification apportées ou projetées par les pays membres du GATT, dont le Canada, et pouvant influer sur l'accessibilité des produits canadiens à certains marchés.

Conseil canadien des normes
350, rue Sparks
Bureau 1200
Ottawa (Ontario)
K1P 6N7

Tél. : (613) 238-3222
Info : (800) 267-8220
TéléGatt : (613) 238-1450
Fac-similé : (613) 995-4564

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)

Société d'État qui, en tant que mandataire principal lors de transactions intergouvernementales, vise à favoriser l'exportation de biens et de services par les PME canadiennes et à augmenter leurs chances de réaliser des ventes à l'étranger.

En réponse aux demandes provenant de fournisseurs locaux, de gouvernements ou d'organismes étrangers ou encore, d'organisations internationales, la CCC, en tant qu'entrepreneur principal, accorde des contrats et procède à l'achat de biens et de services auprès de fournisseurs canadiens puis à leur vente aux clients étrangers, de façon à simplifier les ventes à l'exportation et à accélérer le paiement aux fournisseurs.

Services

- Transmission des appels d'offres émis par les gouvernements et les organismes clients aux fournisseurs canadiens au moyen de listes de fournisseurs tenues à jour par le ministère des Approvisionnements et Services Canada ainsi que par d'autres ministères;
- Évaluation de la faisabilité technique et de la rentabilité des produits, service ou forfait dont fait l'objet un projet;
- Examen de la capacité technique et financière des fournisseurs canadiens et analyse des risques;
- Transaction avec un seul fournisseur, si tel est le désir d'un client ou si un marché à été développé par un fournisseur canadien;
- Participation aux négociations en vue d'établir le contrat définitif qui sera accepté par la CCC et par ses fournisseurs;
- Exécution de contrats principaux et réciproques;
- Suivi des contrats principaux et réciproques, y compris :
  — la gestion des contrats,
  — l'inspection et l'acceptation,

— l'expédition (regroupement d'envois multiarticles, emballage, transport, documentation, assurances, etc.),
— le règlement aux fournisseurs et la perception des sommes dues auprès des clients;

- Aide pour faciliter les contacts aux échelons supérieurs des gouvernements, au Canada et à l'étranger.

Corporation commerciale canadienne
50, rue O'Connor
11e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6

Tél. : (613) 996-0034
Fac-similé : (613) 995-2121
Télex : 053-4359

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS CANADA (MCC)

A. Bureaux régionaux

Ces bureaux offrent des renseignements généraux concernant la propriété intellectuelle, de la documentation relative aux brevets, dessins industriels et marques de commerce ainsi que de l'information quant au système métrique.

Montréal
Complexe Guy Favreau
200, boul. René-Lévesque
Ouest, Tour Est, bureau 502
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 496-1797
Fac-similé : (514) 283-3096

Québec
112, rue Dalhousie
Bureau 300
Québec (Québec)
G1K 4C1
Tél. : (418) 648-4280
Fac-similé : (418) 648-4120

Sherbrooke
1335, rue King Ouest
Bureau 402
Sherbrooke (Québec)
J1J 2B8
Tél. : (819) 564-5742

Système métrique (Information)
Consommation et
Corporation Canada
Direction des Communications
Ottawa, Ontario
K1A 0C9
Tél. : (819) 953-1019 (Hull)

B. Direction générale de la propriété intellectuelle

BUREAU DES BREVETS
TÉL. : (819) 997-1936

Le Bureau des brevets acquiert et diffuse de l'information technologique et encourage, par l'émission de brevets, la création, l'adoption et l'exploitation des inventions.

Un brevet confère à son détenteur le droit exclusif de fabriquer d'utiliser ou de vendre son invention (procédé, instrument, produit ou composé) au Canada pour une période de 17 ans.*

* La proclamation de la nouvelle loi sur les brevets, prévue en 1989, assurera une protection de 20 ans à partir du dépôt de la demande.

Services

- Émission de brevets d'invention aux demandeurs qui y ont légalement droit;
- Mise à la disposition du public des brevets, dossiers de recherche sur les numéros de brevet et autres documents relatifs à la technologie brevetée au Canada et dans d'autres pays;
- Renseignements sur les bureaux de brevets à l'étranger;
- Recherche préliminaire sur l'état de la technique tel qu'exposé dans les brevets;
- Service de conférenciers pour expliquer la protection que confèrent les brevets et les données techniques qu'ils contiennent.

BUREAU DES DESSINS INDUSTRIELS
TÉL. : (819) 997-1725

Par l'enregistrement de son dessin industriel (forme, modèle, motif), le Bureau des dessins industriels confère à son propriétaire le droit exclusif de l'utiliser au Canada pour une période initiale de 5 ans, renouvelable pour un autre 5 ans.

Le dessin industriel porte sur un article de fabrication qui sera reproduit par un procédé industriel quelconque.

Services

- Émission de certificats d'enregistrement de dessins industriels;
- Mise à la disposition du public de dossiers et de documents relatifs aux dessins industriels;
- Aide aux personnes désireuses d'entreprendre des recherches ou d'effectuer une demande d'enregistrement.

BUREAU DES MARQUES DE COMMERCE
TÉL. : (819) 997-2430

Par l'enregistrement de sa marque de commerce (mot, symbole, image), le Bureau des marques de commerce confère à son détenteur le droit exclusif d'identifier ses biens ou ses services au Canada pour une période de 15 ans, renouvelable indéfiniment tous les 15 ans.

Services

- Émission de certificats d'enregistrement de marques de commerce;
- Tenue du *Registre canadien des marques de commerce;*
- Conservation d'archives pour consultation publique;
- Service de conférenciers pour expliquer la protection et les renseignements de valeur commerciale contenus dans les marques de commerce.

Direction générale de la propriété intellectuelle
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage, phase I
50, rue Victoria
Hull (Québec)
K1A 0C9

C. Direction des pratiques commerciales

BUREAU DE LA POLITIQUE DE CONCURRENCE

La loi sur la concurrence régit l'exploitation des entreprises au Canada afin de s'assurer d'une concurrence équitable et du bon fonctionnement des marchés.

La Direction des pratiques commerciales vise à éliminer certaines pratiques restrictives ou dolosives et à enrayer les effets néfastes de la concentration en vue, notamment, d'améliorer les chances de participation canadienne aux marchés mondiaux, tout en tenant compte du rôle de la concurrence étrangère au Canada, et de maintenir la situation concurrentielle à long terme.

Les dispositions de la loi touchent les ventes liées et la limitation du marché, les prix à la livraison, le droit et les jugements étrangers, la législation et les directives étrangères, les fournisseurs étrangers, les fusionnements et les pratiques commerciales dolosives.

Services

- Information quant aux politiques et aux dispositions relatives aux pratiques commerciales déloyales;

- Réception, traitement ou acheminement des plaintes au Directeur des enquêtes et recherches et, le cas échéant, au Tribunal sur la concurrence.

Consommation et Corporations Canada - Hull
50, rue Victoria
Hull (Québec)
K1A 0C9
Tél. : (819) 997-4282
Fac-similé : (819) 953-6169

Consommation et Corporations Canada - Montréal
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque Ouest,
Tour Est, Bureau 502
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-4571
Fac-similé : (514) 283-3096

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE CANADA (MIST)

Successeur du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), le MIST vise à stimuler la croissance économique et à favoriser le développement industriel et technologique des entreprises canadiennes en mettant à leur disposition divers services et programmes d'assistance.

A. Bureaux régionaux

Alma
170, rue Saint-Joseph Sud
Bureau 203
Alma (Québec)
G8B 3E8
Tél. : (418) 668-3084
(800) 463-9808
Fac-similé : (418) 668-7584

Drummondville
Place du Centre
150, rue Marchand
Bureau 502
Drummondville (Québec)
J2C 4N1
Tél. : (819) 478-4664
(800) 567-1418
Fac-similé : (819) 478-4666

Montréal
Tour de la Bourse
800, place Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8185
(800) 361-5367
Fac-similé : (514) 283-3302

Québec
Édifice John-Munn
112, rue Dalhousie
Bureau 001
Québec (Québec)
G1K 4C1
Tél. : (418) 648-4826
(800) 463-5204
Fac-similé : (418) 648-7291

Rimouski
180, rue des Gouverneurs
3e étage
Rimouski (Québec)
G5L 8G1
Tél. : (418) 722-3282
(800) 463-9073
Fac-similé : (418) 722-3285

Sept-Îles
701, boul. Laure
3e étage
C.P. 698
Sept-Îles (Québec)
G4R 4K9
Tél. : (418) 968-3426
(800) 463-1707
Fac-similé : (418) 968-0806

Sherbrooke
1335, rue King Ouest
Bureau 303
Sherbrooke (Québec)
J1J 2B8
Tél. : (819) 564-5904
(800) 567-6084
Fac-similé : (819) 564-5912

Trois-Rivières
Immeuble Pollack
225, rue des Forges
Bureau 206
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2G7
Tél. : (819) 374-5544
(800) 567-8637
Fac-similé : (819) 374-4336

Val-d'Or
Place du Québec
888, 3e Avenue
Bureau 302
Val-d'Or (Québec)
J9P 5E6
Tél. : (819) 825-5260
(800) 567-6451
Fac-similé : (819) 825-3245

B. Centre de renseignements

Le Centre de renseignements du MIST est le point de repère des entreprises qui désirent obtenir des renseignements sur les services et les programmes offerts par le gouvernement fédéral dans les secteurs économique, industriel, scientifique, technologique et commercial, tant à l'échelle régionale, nationale qu'internationale.

En collaboration avec les Bureaux régionaux et le Centre du commerce international du MIST, le Centre assure la représentation et la diffusion des programmes du ministère des Affaires extérieures du Canada (voir p.79) au Québec.

Services

- Renseignements individualisés sur les programmes d'aide et les services gouvernementaux disponibles;
- Orientation et conseils en matière de commerce international;
- Explications relatives aux formulaires de demande d'aide des divers programmes offerts;
- Information quant aux permis d'importation et d'exportation;
- Distribution des publications du MIST et du ministère des Affaires extérieures.

Centre de renseignements
Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
Tour de la Bourse
800, place Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8

Tél.: (514) 283-8185
(800) 361-5367
Fac-similé : (514) 283-3302

C. Centre du commerce international

Ce centre a pour objectif de favoriser la croissance des ventes à l'exportation et la pénétration des marchés internationaux. Il assure, avec les Bureaux régionaux et les directions sectorielles du MIST, la mise en oeuvre des programmes et des services du gouvernement canadien ayant trait au commerce extérieur.

Le Centre offre notamment un service d'information, des conseils et une assistance technique aux PME en vue de les aider à percer les marchés étrangers et à accroître leur compétitivité sur le plan international.

Services

- Information sur les politiques et les programmes fédéraux ayant trait au développement industriel et technologique susceptibles de favoriser les exportations;
- Conseils aux entreprises quant aux marchés d'exportation potentiels et aux modalités d'accès à ces marchés, et renseignements sur les débouchés possibles;
- Aide technique aux exportateurs pour la planification de leur stratégie de développement des marchés extérieurs et l'établissement de leur plan de commercialisation;
- Liaison avec le Service des délégués commerciaux à l'étranger (voir p.83), les Directions de l'expansion du commerce (voir p.81) et Win-Exports, un réseau mondial d'information sur les exportations, du ministère des Affaires extérieures du Canada;

- Centre de ressources sur l'aide multilatérale : conseils et données relatives aux projets des banques internationales de développement (appels d'offres, modalités d'achat, paiements, contrats octroyés, etc.);

- Centre d'information sur la défense : conseils et données sur le marché mondial des produits de la défense;

- Accroissement de la participation québécoise aux foires et aux missions organisées par le ministère des Affaires extérieures et administration du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

Programme

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Programme d'aide financière destiné aux entreprises canadiennes qui désirent entreprendre ou participer à diverses activités de promotion commerciale internationale et d'exportation. Le programme vise les projets mis de l'avant par l'industrie ou par le Ministère et auxquels les entreprises sont invitées à participer.

La contribution financière couvre généralement jusqu'à 50 p. 100 des frais engagés pour les activités de marketing à l'exportation suivantes :

Activités mises de l'avant par le Ministère

- Missions commerciales;
- Foires commerciales à l'étranger visant des secteurs industriels ou des types de produits précis. (Les entreprises invitées doivent verser des droits de participation.)

Activités mises de l'avant par l'industrie

- Participation à des foires commerciales reconnues à l'extérieur du Canada;
- Visites commerciales relatives à la recherche ou au développement de marchés extérieurs et accueil d'acheteurs étrangers;

- Soumission des biens et services canadiens (consultation, ingénierie, construction et matériel) pour des mégaprojets étrangers lancés à l'échelle internationale et qui requièrent une présentation formelle;

- Création de consortiums d'exportation;

- Établissement des bureaux permanents à l'étranger (sauf aux États-Unis);

- Activités spéciales tenues par des organisations, des commissions ou des offices de commercialisation dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Pour plus de renseignements sur le PDME, communiquer avec :

— les bureaux régionaux du MIST (voir p.73)
— le Centre de renseignements du MIST (voir p.75)
— Info-Export, MAE (voir p.79)
— la Direction des programmes d'exportation du ministère des Affaires extérieures du Canada : (613) 996-8708

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
Tour de la Bourse
800, place Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8

Tél. : (514) 283-6796
(514) 283-8185 (Centre de renseignements)
(800) 361-5367
Fac-similé : (514) 283-3302

D. Réseau d'approvisionnements et de débouchés d'affaires (RADAR)

Système informatisé de données sur les sociétés canadiennes, les entreprises de fabrication et les sociétés de commerce international, leurs produits et les marchés qu'elles desservent.

Le RADAR a été conçu pour promouvoir l'entreprise canadienne, ses produits et ses services, en fournissant des renseignements aux délégués commerciaux du Canada à l'étranger ainsi qu'à d'autres représentants industriels.

Services

- Inscription, sur demande des entreprises;
- Identification d'utilisateurs de produits ou de fournisseurs canadiens pour les marchés nationaux et internationaux;
- Aide à l'établissement de relations entre les acheteurs étrangers et les entreprises canadiennes;
- Renseignements auprès des délégations commerciales canadiennes à l'étranger sur les possibilités commerciales;
- Contribution à la publication de répertoires d'industries, principale source de référence des clients canadiens ou étrangers en quête de produits et de services canadiens.

Réseau d'approvisionnements
et de débouchés d'affaires (RADAR)
Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Tél. : (613) 954-5031
Fac-similé : (613) 954-1894

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES CANADA (MAE)

A. Info-Export

Principal centre de référence et d'information générale sur le commerce extérieur du ministère des Affaires extérieures et **comptoir unique** de renseignements pour l'exportateur.

Services

- Renseignements et conseils aux gens d'affaires sur les services et les programmes d'aide offerts aux exportateurs actuels ou futurs;
- Information relative aux règlements des pays étrangers quant au marquage, à l'étiquetage, à l'emballage des marchandises, etc.;
- Liaison entre les associations professionnelles et les ministères et, s'il y a lieu, acheminement des demandes spécifiques vers les services appropriés ou les personnes concernées;
- Diffusion de diverses publications destinées aux exportateurs, dont un bulletin d'information et de nouvelles sur les exportations canadiennes, les débouchés commerciaux à l'étranger, les foires internationales, etc.;
- Agent de service en poste après les heures normales de bureau pour répondre aux demandes des entreprises et des exportateurs en voyage à l'étranger : (613) 996-9134.

Info-Export
Tél. : (613) 993-6435
(800) 267-8376 (sans frais)
(613) 996-9134 (24 h)
Fac-similé : (613) 996-9288

à Montréal
(514) 283-8185
Fac-similé : (514) 283-3302

B. Banque de données sur le commerce international (Bibliothèque MAE)

Banque des données statistiques recueillies par l'ONU sur les échanges commerciaux de 66 pays, dont les membres de l'OCDE et certains pays en voie de développement. Des travaux variés y sont effectués sur demande (un estimé du coût est préalablement remis au demandeur).

Services

- Renseignements sur les importations et les exportations de quelque 2 600 produits;
- Analyses statistiques sur le commerce des marchandises en fonction des produits ainsi que des pays d'origine ou d'arrivée (données sur les taux de croissance des importations et des exportations, parts de marché, etc.);
- Production de divers rapports statistiques utiles pour la réalisation d'études visant à sélectionner un produit et à cerner un marché d'exportation.

C. Direction générale des relations commerciales spéciales

DIVISION DU CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

Cette direction a pour mandat de contrôler les exportations canadiennes. Elle est notamment chargée de l'émission des permis d'exportation et de la réglementation canadienne touchant l'exportation et le contingentement des produits.

Services

- Renseignements sur les produits dont l'exportation est contrôlée et sur les pays concernés (un permis d'exportation est alors obligatoire);
- Information sur les exigences du gouvernement canadien quant à l'exportation de certains produits;

- Émission de permis d'exportations;
- Publication d'avis aux exportateurs sur la marche à suivre et les changements apportés quant aux exigences du gouvernement canadien relatives au contrôle des exportations de certains produits.

Renseignements : (613) 996-2387

D. Directions de l'expansion du commerce

Ces directions constituent le point de contact des entreprises pour les questions touchant le commerce et les relations économiques du Canada avec d'autres pays ou régions. Réparties par secteurs géographiques, elles sont au fait des relations commerciales et élaborent des stratégies de commercialisation des exportations pour leur secteur :

- Directions de l'expansion du commerce en Afrique et au Moyen-Orient;
- Directions de l'expansion du commerce en Amérique latine et aux Antilles;
- Directions de l'expansion du commerce en Europe;
- Direction générale de l'expansion du commerce et de l'investissement aux États-Unis;
- Directions de l'expansion du commerce dans les pays du Pacifique et en Asie.

Services

- Renseignements sur les activités commerciales du Canada à l'étranger : caractéristiques économiques de chacun des pays et débouchés pour certains produits ou services canadiens;
- Information sur les modalités d'accès aux marchés extérieurs : réglementation, barrières non tarifaires, documentation à produire, tarifs douaniers;

- Aide et assistance aux exportateurs dans leurs efforts de développement de nouveaux marchés;

- Diffusion, auprès des gens d'affaires canadiens, de nombreuses publications traitant de divers marchés;

- Acheminement de demandes d'aide ou d'information des exportateurs canadiens auprès des délégués commerciaux du Canada à l'étranger;

- Organisation de projets de promotion sur les marchés tels que foires, missions et visites commerciales.

Renseignements : (800) 267-8376 (Info-Export).

Programmes

PROGRAMMES D'AIDE TECHNIQUE À FRAIS RECOUVRABLES (ATFR)

Aide technique ou assistance de spécialistes du gouvernement canadien (pouvant s'étaler sur plusieurs mois) pour la présentation de soumissions, l'exécution d'importants travaux ou la réalisation de projets d'investissement à l'étranger qui requièrent des connaissances précises ou sectorielles que les entreprises ne possèdent pas toujours. Les frais de l'aide technique sont remboursables par le pays bénéficiaire.

Renseignements : (613) 996-1328 ou (800) 267-8376 (Info-Export)

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Programme d'aide financière visant à encourager les sociétés canadiennes à entreprendre de nouvelles activités d'exportation ou à participer à diverses activités de promotion commerciale internationale, à lancer un produit ou à percer de nouveaux marchés.

Le PDME met l'accent sur des activités telles que des visites, des missions et des foires commerciales, des soumissions pour l'obtention de projets étrangers ainsi

que sur la création de consortiums d'exportation et de bureaux permanents à l'étranger.

Ce programme est en majeure partie administré par le MIST (voir p.73).

E. Service des délégués commerciaux

En poste dans plus de 80 pays, États ou territoires, les délégués commerciaux du Canada assurent un service de liaison avec les marchés extérieurs et travaillent à la promotion des exportations canadiennes ainsi qu'à la protection des intérêts commerciaux du Canada.

Ministère des Affaires extérieures
Édifice Lester-B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Tél.: (Info-Export)
(613) 993-6435
(800) 267-8376 (sans frais)
(613) 996-9134 (24 heures)
Fac-similé : (613) 996-9288

à Montréal
(514) 283-8185

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL CANADA (MRN)

Division des douanes et accise

Cette division vise à favoriser le développement de l'industrie canadienne et le caractère concurrentiel des fabricants canadiens sur les marchés mondiaux et intérieurs.

Services

- Dégrèvement tarifaire : remboursement des droits perçus lors de l'importation de marchandises appelées à être réexportées, après transformation ou non, par un fabricant canadien.

- Remise des taxes de vente et des droits d'accise liés à la fabrication de produits exportés;

- Renseignements sur :
  - — les taux de change quotidiens,
  - — les marchandises importées sujettes aux droits d'accise, les rubriques tarifaires et les taux appropriés,
  - — la simplification de la documentation à présenter pour des exportations effectuées par les exportateurs qui se conforment aux normes d'acceptation et à certaines conditions.

Montréal
Division des douanes et accise
Ministère du Revenu national
400, place d'Youville
Montréal (Québec)
H2Y 2C2
Fac-similé : (514) 283-7500

Québec
Division des douanes et accise
Ministère du Revenu national
2, rue Saint-André
C.P. 2267
Québec (Québec)
G1K 7P6
Fac-similé : (418) 648-3040

Dégrèvement tarifaire :	**(514) 283-2920 - (418) 648-3401**
Droits d'accise :	**(514) 283-6210 - (418) 648-3853**
Importations :	**(514) 283-9900 - (418) 648-3401**
Services opérationnels :	**(514) 283-2940 - (418) 648-4445**
Taux de change :	**(514) 283-9900 - (418) 648-3401**
Taxe de vente :	**(514) 283-6200 - (418) 648-4376**

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS (SEE)

Société d'État qui a pour mandat de faciliter et d'accroître les exportations canadiennes. Elle offre des services d'assurances, de garanties et de financement afin de permettre aux entreprises exportatrices de biens et de services canadiens de mieux faire face à la concurrence étrangère.

Services

- Assurances :
  - — assurances-crédit qui protègent les exportateurs contre les risques commerciaux ou politiques inhérents aux ventes à l'exportation faites à des conditions de crédit à court ou long terme,
  - — assurances couvrant les appels abusifs d'acheteurs étrangers aux exportateurs tenus de fournir des garanties bancaires à des fins de soumission ou de bonne exécution,
  - — assurance-investissement à l'étranger,
  - — assurance préalable au versement d'un prêt,
  - — assurance-cautionnement,
  - — assurance-consortium;

- Garanties aux institutions financières qui accordent des prêts pour le financement d'un crédit fournisseur ou qui émettent des garanties de soumission ou de bonne exécution pour le compte d'un exportateur;

- Financement à moyen et à long termes aux acheteurs étrangers de biens et de services canadiens, sous forme de prêt, de prêt à versements multiples, de marge de crédit ou d'achat d'un billet à ordre;

- Crédits spéciaux à des entreprises canadiennes pour l'achat de matériel canadien destiné à l'exportation.

Société pour l'expansion des exportations
Tour de la Bourse
800, place Victoria
Bureau 2724, C.P. 124
Montréal (Québec)
H4Z 1C3
Tél. : (514) 878-1881
Fac-similé : (514) 878-9891

STATISTIQUE CANADA

Principal responsable de la cueillette, de la compilation et de la diffusion de données statistiques sur les activités sociales et économiques du Canada.

Services

- Renseignements statistiques et assistance pour la réalisation d'études de marché ou d'une recherche commerciale;
- Mise à la disposition des entreprises de documents et de bandes magnétiques offrant des données sur les régions, les échanges commerciaux avec l'étranger, les indicateurs économiques ou des études économiques touchant des questions spécialisées;
- Vente de documents statistiques;
- Publication de guides, d'index et de brochures destinés à faciliter la consultation et l'utilisation de données pour des études de marché ou des recherches commerciales;
- Mise à la disposition du public d'un centre de référence (bibliothèque) pour la consultation des études statistiques;
- Exploitation de la banque informatisée CANSIM qui offre un service d'extraction de données. Ce service, auquel il est possible de s'abonner, permet d'obtenir grâce à un terminal les plus récentes statistiques de même que des données rétrospectives.

Statistique Canada
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque Ouest
Tour Est, bureau 412
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Tél. : (514) 283-5725
(800) 361-2831
(800) 361-2852
Fac-similé : (514) 283-7969

ORGANISMES PRIVÉS

ORGANISMES PRIVÉS

- Association canadienne de normalisation (CSA) 89
- Association canadienne des courtiers en douane (ACCD) 90
- Association des banquiers canadiens (ABC) 91
- Association des commissaires industriels du Québec (ACIQ) 92
- Association des exportateurs canadiens (AEC) 93
- Association des maisons de commerce extérieur du Québec (AMCEQ) 94
- Association des manufacturiers canadiens (AMC) 96
- Association des professionnels en commerce international (APCI) 98
- Association des transitaires internationaux canadiens (CIFFA) 99
- Association pour l'exportation du livre canadien (AELC) 101
- Bureau de commerce de Montréal (BCM) 102
- Bureau d'information sur les technologies Françaises BITF) 103
- Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec 104
- Centre de commerce mondial (WTC) 105
- Centre de transport international des marchandises (CETIM) 107
- Centre d'innovation industrielle - Montréal (CIIM) 108
- Chambre de commerce de Montréal 110
- Chambre de commerce du Canada 111
- Chambre de commerce du Québec 113
- Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain 114
- Chambres de commerce étrangères 116
- Chambre canadienne-allemande de l'industrie et du commerce 117
- Chambre de commerce belge et luxembourgeoise 117
- Chambre de commerce canado-suisse 117
- Chambre de commerce française du Canada 117
- Chambre de commerce italienne 117
- Conseil canadien pour le commerce international (CCCI) 118
- Conseil des Maisons de commerce canadiennes 120
- Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) 121
- Société canadienne pour les échanges technologiques internationaux 122

ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION (CANADIAN STANDARD ASSOCIATION - CSA)

Organisme sans but lucratif qui rédige des normes à l'intention du public, des gouvernements et des milieux d'affaires canadiens. La CSA est un des cinq organismes canadiens de normalisation et de rédaction de normes reconnus par le Conseil canadien des normes (voir p.66).

Services

- Élaboration de normes d'usage très répandu dans l'industrie et le commerce en ce qui a trait à la sécurité, à la santé et à l'environnement;
- Mise à l'essai et certification, pour une vaste gamme de produits, de procédés et de services des domaines de l'électricité, du bâtiment et de la technologie des soins médicaux;
- Évaluation des programme de gestion de la qualité des produits ou des services au sein de l'entreprise par l'entremise d'une division spécialisée : Quality Management Institute (QMI);
- Renseignements sur les normes, la conception des produits et les exigences gouvernementales;
- Vente de normes, de publications et de matériel de formation.

Association canadienne de normalisation
865, rue Ellingham
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5E8
Tél. : (514) 694-8111
Fac-similé : (514) 694-5001

ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN DOUANE (ACCD)

Regroupement des courtiers en douane canadiens en un réseau efficace permettant aux exportateurs d'effectuer des expéditions de n'importe quel poste douanier canadien sans avoir recours à plus d'un courtier. L'ACCD informe ses membres des modifications législatives et de toute nouvelle modalité de la réglementation susceptible de les concerner.
Outre une liste de taux suggérés pour toutes les transactions douanières, l'ACCD établit des normes pour les services à la clientèle.

Services (offerts par les courtiers)

- Information sur les restrictions relatives aux exportations et aux importations qui s'appliquent au point de destination des marchandises, les lettres de crédit, les formalités d'assurance, les systèmes tarifaires, les nouvelles politiques de classification, d'évaluation et de tarification douanières ainsi que les lois, règles et règlements en matière commerciale;

- Renseignements sur tous les aspects de l'expédition de marchandises dans le monde : emballage, étiquetage de même que services de transport nationaux et étrangers;

- Préparation des documents indispensables aux formalités douanières et présentation des déclarations de douanes nécessaires au dédouanement rapide des marchandises;

- Préparation et présentation aux autorités concernées des formulaires de demande de dégrèvement tarifaire, de remboursement ou de remise de droits;

- Conseils relatifs aux transactions effectuées avec les agents de douane et, s'il y a lieu, représentation juridique auprès des tribunaux administratifs.

Association canadienne des courtiers en douane
300, rue du Saint-Sacrement
Bureau G-7
Montréal (Québec)
H2Y 1X4
Tél. : (514) 842-4975
Fac-similé : (514) 842-8660

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS (ABC)

Association créée en 1891, qui représente les membres du secteur bancaire canadien, soit les banques à charte, dans des domaines d'intérêt commun tels que la législation, les relations publiques, la formation professionnelle, la recherche et la sécurité bancaire. L'ABC publie à cet effet différents documents disponibles sur demande.

Presque toutes les banques possèdent une division internationale et fournissent divers services adaptés aux demandes et aux besoins des entreprises exportatrices. Plusieurs d'entre elles comptent d'ailleurs des succursales à l'étranger qui constituent une porte d'entrée pour les PME qui désirent y faire affaire. Les exportateurs québécois ont tout intérêt à faire appel à ces banques pour traiter avec leurs clients à l'étranger.

Services (offerts par les banques)

- Émission de lettres de crédit commerciales;
- Négociation de devises;
- Avances de fonds sur des effets en recouvrement;
- Conseils et renseignements sur l'état des marchés;
- Rédaction de rapports et de recommandations sur la solvabilité des acheteurs ou des clients éventuels à l'étranger;
- Conseils techniques et commerciaux sur des clauses financières de contrats internationaux;
- Renseignements sur la réglementation des importations et des taux de change, etc.

Association des banquiers canadiens
1981, avenue du Collège McGill
Bureau 675
Montréal (Québec)
H3A 2X2
Tél. : (514) 282-9480
Fac-similé : (514) 282-8881

ASSOCIATION DES COMMISSAIRES INDUSTRIELS DU QUÉBEC (ACIQ)

Regroupement d'agents de développement économique de toutes les régions du Québec qui vise à assurer une planification cohérente sur l'ensemble du territoire. L'ACIQ soumet des recommandations aux instances concernées afin de maintenir ou d'instaurer des politiques et des programmes liés au développement économique.

Les commissaires industriels travaillent à l'expansion des entreprises dans leur région respective en suscitant l'intérêt de celles-ci pour des projets tels que le développement de marchés et de produits. Les commissaires industriels sont également responsables de la recherche de nouveaux investissements pour les régions. Les services offerts aux entreprises industrielles locales varient selon les besoins et la demande.

Services (offerts par les commissaires)

- Organisation, en collaboration avec d'autres agents de développement de la région, d'activités permettant une meilleure connaissance du commerce international;
- Identification des entreprises locales qui présentent un potentiel d'exportation;
- Évaluation des besoins et orientation des entreprises quant à leurs projets d'exportation ou d'accords industriels;
- Information sur les programme d'aide offerts;
- Participation à l'organisation de missions de prospection sur des marchés extérieurs avec divers organismes de développement économique.

Association des commissaires industriels du Québec
1450, rue City Councillors
Bureau 890
Montréal (Québec)
H3A 2E6

Tél.: (514) 845-8275
(800) 361-8470
Fac-similé: (514) 845-4071

ASSOCIATION DES EXPORTATEURS CANADIENS (AEC)

Organisme privé à but non lucratif qui regroupe des entreprises canadiennes de tous les secteurs de l'industrie et des sociétés qui offrent des services à l'exportation. Elle s'emploie à favoriser et promouvoir le commerce extérieur canadien ainsi qu'à faire valoir et protéger les intérêts de ses membres et de l'ensemble de la communauté exportatrice auprès des gouvernements.

Services

- Information, avis pratiques et assistance sur tout les aspects de l'exportation : débouchés à l'étranger, programmes d'aide gouvernementaux, sociétés de commerce extérieur, services connexes, activités commerciales, etc.;

- Renseignements et conseils sur les documents de commerce requis pour les envois destinés à l'exportation et mise à jour permanente de la documentation commerciale étrangère;

- Publication mensuelle de bulletins d'information qui traitent de la réglementation étrangère, de l'évolution des marchés, des débouchés d'exportation, du marché américain et de la documentation relative au commerce international;

- Bibliothèque de prêt spécialisée en exportation;

- Organisation de colloques et de conférences sur des sujets d'intérêt courant pour les exportateurs;

- Représentation des membres par l'entremise de divers comités permanents, spécialisés ou régionaux, dont un Comité du Québec.

Association des exportateurs canadiens
99, rue Bank
Bureau 250
Ottawa (Ontario)
K1P 6B9
Tél. : (613) 238-8888
Fac-similé : (514) 563-9218

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC (AMCEQ)

Organisme privé sans but lucratif, créé en 1985, qui regroupe des personnes et des organismes lies aux maisons de commerce extérieur. L'AMCEQ a pour objectifs d'intensifier le commerce extérieur québécois et d'aider les PME à identifier la maison de commerce apte à exporter leurs produits.

L'AMCEQ représente également ses membres, soumis à un strict processus d'accréditation, auprès du milieu des affaires ainsi qu'auprès des gouvernements afin de favoriser la diffusion des moyens de développement des exportations.

Services

- Organisation de réunions, de conférences et d'autres activités similaires pour les gens du secteur;
- Assistance pour la formation de groupements ou de consortiums d'entreprises manufacturières, de sociétés de commerce et d'autres intervenants en vue de développer des secteurs d'exportation spécifiques;
- Élaboration, en collaboration avec les institutions et les ministères concernés, de stages et de cours pour l'acquisition de connaissances particulières sur le commerce international;
- Cueillette de données susceptibles d'intéresser les membres, et diffusion de l'information à l'aide de circulaires ou de bulletins;
- Communication ponctuelle de renseignements commerciaux et d'occasions d'affaires;
- Aide aux membres pour identifier des occasions de fusion ou d'acquisition d'entreprises et conseils aux jeunes entrepreneurs;

- Aide aux PME qui désirent exporter leurs produits en leur recommandant, de façon équitable, une maison de commerce extérieure qui répond à leurs besoins spécifiques de marché ou d'affaires;

- Commande d'études indépendantes sur l'accroissement des échanges bilatéraux entre pays;

- Organisation de stands lors de foires internationales, nationales et régionales, en collaboration avec les gouvernements;

- Organisation, selon le désir des membres, d'autres activités compatibles avec les objectifs de l'Association.

Association des maisons de commerce
extérieur du Québec
666, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 201
Montréal (Québec)
H3A 1E7

Tél. : (514) 286-1042
Fac-similé : (514) 848-9003

(voir aussi MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR, p. 134.)

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS (AMC)

Association qui s'applique à résoudre les problèmes de fiscalité, de relations de travail, de financement, de réglementation et de marketing de ses membres et qui a pour objectif de trouver réponse aux questions qui se posent à tout exportateur, petit ou grand. Dans le contexte de mondialisation des activités commerciales, elle s'emploie à fournir à ses membres toute l'expertise nécessaire à la percée de leurs produits sur les marchés internationaux.

En outre, l'AMC est en liaison constante avec les administrations gouvernementales, fédérale et provinciales, et les organismes internationaux qui poursuivent leurs activités commerciales à l'échelle de la planète.

Services

- Information, aide et conseils touchant les marchés extérieurs, les termes commerciaux, les documents consulaires et douaniers, la réglementation de l'exportation, l'étiquetage, le marquage, le financement, les assurances-crédit, les expositions internationales, les missions commerciales, les permis étrangers, etc.;

- Authentification des documents douaniers nécessaires aux expéditions à l'étranger;

- Traduction de documents;

- Organisation de colloques et de conférences sur des sujets touchant les divers aspects du commerce extérieur et du transport international;

- Élaboration de cours sur l'exportation, en collaboration avec le ministère des Affaires internationales du Québec; (voir p.28)
- Mise au point de programmes de formation avancée en gestion des exportations conjointement avec l'École des hautes études commerciales;

- Publication d'un annuaire regroupant plus de 15 000 entreprises manufacturières canadiennes et d'un bulletin de nouvelles sur le commerce international.

Association des manufacturiers canadiens
Division du Québec
1080, côte du Beaver Hall
Bureau 904
Montréal (Québec)
H2Z 1S8

Tél.: (514) 866-7774
(514) 866-3779
Fac-similé : (514) 866-3779

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN COMMERCE INTERNATIONAL (APCI)

Organisme sans but lucratif, créé en 1985 par différents intervenants en commerce international, qui se veut un lieu privilégié de concertation et un forum pour ses membres afin que leurs prises de position et leurs intérêts puissent être défendus auprès du monde des d'affaires et des milieux gouvernementaux.

L'Association encourage le perfectionnement individuel ainsi que la diffusion d'occasions d'affaires internationales.

Services

- Organisation de réunions, de conférences et de séminaires portant sur le commerce international ainsi que de cours de formation sur les négociations internationales (approche interculturelle), la préparation des voyages, les foires commerciales, etc.;
- Information sur l'actualité économique et sociale internationale;
- Publication d'un bulletin d'information et diffusion d'occasions d'affaires internationales;
- Liaison avec les grands organismes de commerce international tels que le ministère des Affaires internationales du Québec (voir page. 21).

Association des professionnels en commerce international
6455, avenue Christophe-Colomb
Bureau 301
Montréal (Québec)
H2S 2G5

Tél. : (514) 272-9133
Fac-similé : (514) 274-9608

ASSOCIATION DES TRANSITAIRES INTERNATIONAUX CANADIENS

(Canadian International Freight Forwarders Association - CIFFA)

Association qui vise à promouvoir les services qu'offrent les transitaires aux entreprises exportatrices canadiennes. L'étendue des services que peut fournir un transitaire varie selon la demande et la somme que l'exportateur est disposé à investir. Les fonctions de l'Association sont de nature technique, administrative et législative.

Services (offerts par les transitaires).

- Préparation de l'itinéraire le plus économique pour le transport des marchandises (camion, train, avion, navire ou une combinaison de ces moyens), souvent de l'établissement de l'exportateur jusqu'au destinataire même;
- Groupage (maritime et aérien) vers certains pays d'outre-mer;
- Préparation des documents d'expédition;
- Contrôle de la qualité de l'emballage;
- Réservation, auprès des compagnies maritimes ou autres, de l'espace nécessaire pour l'expédition et contrôle du calendrier de livraison au point d'embarquement;
- Préparation des documents liés au transport et au paiement des marchandises, aux assurances et aux formalités douanières;
- Vérification de la conformité des documents quant aux exigences relatives aux lettres de crédit, aux traites à vue et aux lois étrangères;
- Contrôle de l'arrivée à destination de la marchandise dans les conditions et les délais prévus, etc.

Association des transitaires internationauxcanadiens
Division de l'Est
Place d'Armes
Case postale 156
Montréal (Québec)
H2Y 3E6

Tél. : (514) 285-1500
Fac-similé : (514) 845-1581

ASSOCIATION POUR L'EXPORTATION DU LIVRE CANADIEN (AELC)

Association qui vise à appuyer les éditeurs dans leurs efforts de promotion en vue d'accroître le marché d'exportation du livre canadien.

Services

- Banque de données sur les caractéristiques des marchés ainsi que sur les possibilités de vente à l'étranger;
- Information sur les différents programmes d'aide offerts aux éditeurs canadiens;
- Organisation de colloques et de missions commerciales à l'étranger;
- Publication d'un bulletin bimensuel d'information.

Programmes*

AIDE À L'EXPORTATION

Aide financière accordée aux éditeurs qui, par la promotion, tentent d'élargir le marché d'exportation du livre canadien. L'aide peut couvrir jusqu'à 75 p. 100 des frais afférents à la réalisation d'un projet approuvé.

Plafond de l'aide : 30 000 $.

AIDE À LA COMMERCIALISATION DES DROITS À L'ÉTRANGER

Aide financière accordée aux éditeurs qui désirent participer aux foires internationales du livre sélectionnées par l'AELC. L'aide est attribuée selon une formule de remboursement des frais et couvre une partie des dépenses liées au transport et au séjour à l'étranger.

Association pour l'exportation du livre canadien
1, rue Nicholas
Bureau 1101
Ottawa (Ontario)
K1N 7B7

Tél. : (613) 233-2553
Fac-similé : (613) 563-1618

* Ces programmes sont administrés par l'AELC pour le compte du ministère des communications du Canada .

BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL (BCM - The Montreal Board of Trade)

Organisme qui, dans le cadre de ses objectifs d'aider et de promouvoir le milieu des affaires montréalais, favorise le développement des exportations des entreprises de la région. Le BCM offre aux sociétés membres, non membres et étrangères des services et des programmes d'activités liés au commerce et travaille à la mise en oeuvre de mesures susceptibles de faire progresser le commerce.

Services

- Mise à la disposition des exportateurs d'un important centre documentaire sur le commerce international, notamment sur les formalités de chaque pays, les droits de douane et les entreprises étrangères;

- Communication d'occasions d'affaires internationales et réception, 24 heures par jour, de messages télex de l'étranger (service personnalisé pour les membres);

- Organisation de séminaires, de cours et de forums sur le commerce international, afin d'accroître la compétence et les connaissances des gens qui oeuvrent dans le domaine, ainsi que de multiples activités qui favorisent les rencontres avec des acheteurs éventuels, des représentants de pays étrangers, des conseillers commerciaux et divers intervenants du milieu;

- Authentification de documents commerciaux tels que des certificats d'origine et des lettres de garantie;

- Publication de divers documents pratiques, dont un bulletin mensuel comprenant des demandes étrangères d'importation et d'exportation et des règlements sur le commerce international, de même que *l'Index commercial de Montréal* distribué à l'étranger.

Bureau de Commerce de Montréal
1080, Côte du Beaver Hall
Bureau 710
Montréal, (Québec)
H2Z 1S9

Tél. : (514) 878-4651
Fac-similé : (514) 878-2262

BUREAU D'INFORMATION SUR LES TECHNOLOGIES FRANÇAISES (BITF)

Organisme affilié à l'ACTIM-Paris (Agence pour la coopération technique, industrielle et économique) qui a pour objectif de promouvoir les technologies françaises au Canada francophone par l'entremise des médias québécois.

Services

- Le BITF s'adresse avant tout aux entreprises françaises ou à leurs filiales québécoises membres de l'ACTIM, auxquelles il offre des services d'aide en communication.

Bureau d'information
sur les technologies françaises
C.P. 218
32, rue Farnham
Place Bonaventure
Montréal (Québec)
H5A 1A9

Tél. : (514) 861-8471
Fac-similé : (514) 878-3677

CENTRE D'ARBITRAGE COMMERCIAL NATIONAL ET INTERNATIONAL DU QUÉBEC

Organisme professionnel indépendant, inauguré en 1987, qui vise à promouvoir l'arbitrage, la médiation et la conciliation comme modes de règlement des différends d'ordre commercial.

Le Centre offre des services intégrés d'information, de formation et d'arbitrage interne et international.

Services

- Information et documentation spécialisée sur les techniques de médiation et d'arbitrage commercial;
- Arbitrage de différends entre les entreprises québécoises et canadiennes;
- Arbitrage international entre des exportateurs et des importateurs canadiens et étrangers;
- Organisation de colloques pratiques destinés à des spécialistes, des gens d'affaires, des administrateurs et des gestionnaires;
- Formation d'arbitres et de conseillers en arbitrage.

Centre d'arbitrage commercial
national et international du Québec
500, rue Grande-Allée Est
Bureau 120
Québec (Québec)
G1R 2J7

Tél : (418) 649-1374
Fac-similé : (418) 649-0845

CENTRE DE COMMERCE MONDIAL (World Trade Centre - WTC)

Centre établi par la Chambre de commerce de Montréal (voir p.110) et géré par cette dernière en association avec la Chambre de Commerce du Québec (voir p.113) qui vise à susciter, favoriser et promouvoir des occasions d'affaires pour les entreprises commerciales et industrielles québécoises ainsi qu'à appuyer les démarches de ces dernières sur les marchés internationaux.

Membre du réseau des World Trade Centres, le Centre offre une gamme variée de services qui correspondent aux besoins spécifiques des entreprises qui oeuvrent sur la scène internationale. Les activités et les services visent à permettre aux membres de parfaire leur connaissance des marchés extérieurs et à leur simplifier la tâche de s'y implanter.

Services

- Organisation de missions commerciales ou industrielles auprès de marchés extérieurs, accueil de délégations en visite au Québec et mise en contact de gens d'affaires québécois avec d'éventuels partenaires étrangers;
- Organisation de colloques et de sessions de formation ayant trait aux pratiques commerciales des marchés internationaux;
- Diffusion d'information et certification de documents commerciaux;
- Babillard électronique relié au réseau mondial des World Trade Centres;
- Mise en contact avec des acheteurs ou des fournisseurs de biens et de services membres des 137 autres centres répartis dans 49 pays;
- Liaison avec des organismes gouvernementaux et internationaux afin d'accroître l'accessibilité des programmes d'aide à l'exportation et à la coopération industrielle internationale;

- Services de secrétariat d'association et de communication par télex, télécopieur et courrier électronique ainsi que location de salles de réunion et de bureaux temporaires à des taux préférentiels;

- Centre de documentation réunissant des index commerciaux, des annuaires et des répertoires internationaux ainsi que de nombreuses publications étrangères;

- Publication d'un bulletin de nouvelles sur les activités à caractère international tenues au Québec, des occasions d'affaires à l'étranger et les autres centres de commerce mondial;

- Services de réciprocité dont l'accès aux centres d'information et aux clubs privés des autres centres à l'étranger;

- Comités spécialisés dans diverses études ou secteurs techniques.

Centre de commerce mondial de Montréal
1253, avenue McGill College
Bureau 404
Montréal (Québec)
H3B 2Y5

Tél. : (514) 393-3355
Fac-similé : (514) 393-3140

CENTRE DE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES (CTIM)

Organisme à but non lucratif créé en vue de répondre aux besoins et aux attentes des différents intervenants québécois en transport international de marchandises.

Par l'information, la formation et diverses interventions, le CTIM vise à faire valoir les infrastructures déjà en place et à favoriser l'exportation auprès des entreprises manufacturières et de transport, afin d'accroître la part du Québec dans le domaine du transport international tout en optimalisant les ressources nécessaires.

Services

- Recherche, analyse et diffusion de données relatives aux structures, marches à suivre et innovations technologiques liées au transport international des marchandises;
- Conseils aux entreprises et aux organismes qui désirent utiliser les chaînes de transport de marchandises afin d'ouvrir de nouveaux marchés pour leurs produits;
- Orientation et aide spécialisée destinées aux fabricants, transporteurs, intermédiaires, transitaires, gouvernements, etc.;
- Organisation de séminaires, de conférences ainsi que de cours de formation et d'initiation au transport international, dont « Le transport dans la mise en marché du produit » offert en collaboration avec le ministère des Affaires internationales du Québec (voir p.21).

Centre de transport international des marchandises
6455, avenue Christophe-Colomb
Bureau 301
Montréal (Québec)
H2S 2G5

Tél. : (514) 271-3222
Fac-similé : (514) 274-9608

CENTRE D'INNOVATION INDUSTRIELLE MONTRÉAL (CIIM)

Organisme à but non lucratif, subventionné par le gouvernement fédéral, dont le mandat consiste à aider les entreprises à évaluer, développer techniquement et commercialiser leurs produits ou procédés. De plus, le CIIM met à la disposition des sociétés canadiennes et étrangères son service de transfert de technologie pour l'acquisition ou la vente de nouvelles technologies.

En encourageant l'initiative et l'innovation, le CIIM vise le développement et la diffusion sur les marchés internationaux de la technologie canadienne.

Services

- Information sur les marchés locaux, nationaux et internationaux de même que sur tous les aspects de l'innovation technologique : brevets, marques de commerce, produits, procédés, distribution ou fabrication avec permis, contrats de services, etc.;

- Évaluation de nouveaux produits ou procédés, études de marchés et de faisabilité, gestion de projet, commercialisation, conseils et aide techniques;

- Aide au transfert technologique;

- Recherche de partenaires manufacturiers, financiers ou commerciaux et de possibilités de subvention;

- Réseau de consultants multidisciplinaires afin d'aider l'entreprise ou l'inventeur à gérer la nouveauté dont il est l'auteur et lui faciliter l'accès aux marchés mondiaux de la technologie;

- Organisation de colloques et d'autres activités, dont le « Transtech International », marché mondial de l'innovation technologique.

Centre d'information Industrielle - Montréal
6600, chemin de la Côte-des-Neiges
Bureau 500
Montréal (Québec)
H3S 2A9

Tél. : (514) 737-9883
Fac-similé : (514) 737-1535

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Regroupement de gens d'affaires de tous les secteurs d'activités de Montréal qui se veut un lieu de rencontre, d'échange et d'information ainsi qu'un instrument de promotion des intérêts économiques de la communauté et de ses entreprises.

La Chambre vise à intensifier le caractère international de Montréal de même qu'à favoriser l'émergence de grandes entreprises et de centres de décisions importants.

La création d'un Centre de commerce mondial à Montréal (Voir p. 105) par la Chambre a permis de centraliser les activités et les services à caractère international et de former des comités conjoints représentant les membres et leurs intérêts auprès des gouvernements.

Services

- Information aux entreprises sur les moyens d'action à prendre afin d'orienter leur développement vers les marchés internationaux;
- Renseignements sur les ententes de réciprocité entre le Canada et les pays visés par l'aide bilatérale ainsi que sur les possibilités de création d'entreprises conjointes ou de consortiums pour faciliter l'exportation;
- Accueil de dirigeants d'entreprises canadiennes ou étrangères nouvellement installés à Montréal;
- Liaison avec divers réseaux et organisation d'activités favorisant les contacts et les occasions d'affaires.

Chambre de commerce de Montréal
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Tél. : (514) 288-9090
Fac-similé : (514) 843-7320

CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Division des affaires internationales

Organisme qui vise à faciliter la vente des produits canadiens sur les marchés extérieurs et, notamment, d'accroître la présence des entreprises québécoises sur la scène internationale.

La Chambre administre un certain nombre de conseils de commerce et de comités régionaux ou bilatéraux dont le mandat est de promouvoir les relations commerciales et économiques avec différents pays, marchés ou régions et d'assurer une liaison directe entre l'État et les entreprises canadiennes qui y font affaire.

La division des affaires internationales offre divers services et activités qui visent à multiplier les débouchés commerciaux pour les entreprises canadiennes partout dans le monde et à soutenir ces dernières dans leurs efforts d'échange de biens et de services avec des partenaires étrangers.

Services

- Information sur les services gouvernementaux offerts aux exportateurs et sur certains marchés étrangers;
- Attestation de documents douaniers, tels des certificats d'origine qui peuvent faciliter l'exportation de produits ou la conclusion de contrats internationaux;
- Émission de carnets ATA, (voir p.129) passeports de marchandises qui permettent aux sociétés canadiennes de transporter temporairement des échantillons commerciaux ou du matériel professionnel dans plus de 40 pays adhérents;
- Organisation de missions de coopération commerciale et industrielle auprès de marchés particuliers ;préparation de conférences et de colloques sur les débouchés commerciaux;
- Conseils et comités spéciaux qui visent à créer, entre le Canada et ses partenaires commerciaux, un climat favorable à l'expansion bilatérale des possibilités de commerce et d'investissement.

Les fonctions de ces conseils et comités spéciaux comprennent l'organisation de missions commerciales et de colloques ainsi que la publication de renseignements et de documents de base concernant les marchés suivants : Asie du Sud-Est, Corée, Taiwan, Taipei, Pacifique, Inde, Pakistan, Turquie, pays arabes, Europe de l'Est, Royaume-Uni, Amérique, États-Unis.

Montréal
Division des affaires internationales
Chambre du Commerce du Canada
1080, Côte du Beaver Hall
Bureau 1730
Montréal (Québec)
H2Z 1T2

Tél. : (514) 866-4334
Fac-similé : (514) 866-7296

Ottawa
Division des affaires internationales
Chambre du Commerce du Canada
55, rue Metcalfe
Bureau 1160
Ottawa (Ontario)
K1P 6N4

Tél : (613) 238-4000
Fac-similé : (613) 238-7643

CHAMBRE DE COMMERCE DU QUÉBEC

Regroupement de gens d'affaires de tous les secteurs québécois d'activités commerciales, industrielles et professionnelles. Dans le cadre de ses objectifs de promotion du développement économique, la Chambre vise à favoriser et à accroître le caractère concurrentiel des entreprises exportatrices et de celles qui en ont le potentiel en recommandant aux autorités compétentes l'adoption de mesures à cet effet.

De plus, la Chambre participe étroitement à la gestion du Centre de commerce mondial de Montréal (voir p.105).

Services

- Promotion et organisation d'activités visant à intensifier l'exportation;
- Émission et attestation de certificats d'origine;
- Maintien de relations avec d'autres chambres de commerce et avec des comptoirs commerciaux à l'extérieur du Québec;
- Accès aux catalogues RADAR (Réseau d'approvisionnements et de débouchés d'affaires) du MIST (voir p. 73).

Chambre de commerce du Québec
500, Place d'Armes
Bureau 3030
Montréal (Québec)
H2Y 2W2

Tél. : (514) 844-9571
Fac-similé : (514) 844-0226

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

Organisme à but non lucratif qui vise à développer, stimuler, animer et promouvoir le commerce international dans l'est du Québec. Afin d'appuyer ses entreprises membres dans leurs efforts pour percer les marchés extérieurs, la Chambre offre aux exportateurs actuels ou potentiels des services d'information, de formation et de promotion.

Services

- Renseignements sur les débouchés, les statistiques et les activités, tels des séminaires et des expositions, ayant trait aux marchés extérieurs;
- Information sur la documentation commerciale liée aux exportations;
- Émission de différents documents requis lors de transactions commerciales internationales, tels des certificats d'origine, et authentification de documents;
- Assistance technique destinée aux initiatives du milieu en matière de développement des marchés extérieurs;
- Organisation de cours et de séminaires sur le commerce international en collaboration avec le ministère des Affaires internationales (voir p. 28) et d'autres organismes;
- Programmation d'activités favorisant les échanges entre exportateurs, personnes ressources et intervenants du milieu économique québécois;
- Accueil de délégations commerciales de l'extérieur du Québec, et mise sur pied, en collaboration avec divers organismes de commerce international, de missions prospectives à l'étranger en vue de promouvoir le potentiel régional et de repérer des occasions d'affaires pour les entreprises exportatrices.

Chambre de commerce et d'industrie
du Québec métropolitain
17, rue Saint-Louis
Québec (Québec)
G1R 3Y8

Tél. : (418) 694-2286
Fac-similé : (418) (694-2286)

CHAMBRES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES

Les chambres de commerce étrangères établies au Québec visent à favoriser les relations commerciales entre le Canada et leur pays respectif. Les membres sont des entreprises commerciales ou industrielles, des associations et des personnes des deux nations intéressées à réaliser des échanges tant en ce qui a trait au commerce qu'à l'investissement. La nature et l'étendue des services qu'offrent ces chambres peuvent varier selon les ressources de chacune.

Services

- Maintien de relations avec les services gouvernementaux et les diverses agences des deux pays et défense des intérêts des sociétés membres auprès des autorités concernées;

- Organisation de missions commerciales individuelles ou collectives à l'étranger et d'activités, tel l'accueil de délégations en visite au Québec, qui permettent aux représentants gouvernementaux et aux gens d'affaires de se rencontrer;

- Établissement de relations entre les industries canadiennes et celles du pays concerné en vue d'échanges technologiques, d'études de marché ou de projets en coparticipation;

- Identification de fabricants, d'agents, d'importateurs, de réseaux de distribution ou de produits pour l'exportation et information sur les entreprises, les occasions d'affaires, les lois régissant la constitution de sociétés commerciales ou industrielles ainsi que l'investissement;

- Renseignements sur le marché étranger : statistiques, réglementation douanière, droits, permis, normes, foires et expositions commerciales;

- Conseils sur les mesures à prendre en cas de litige et recommandation d'intervenants appropriés;

- Publication de bulletins et de rapports;

- Documentation comprenant des annuaires, des répertoires, des revues sectorielles et d'autres publications locales, généralement disponibles pour consultation;

- Accès pour les membres à des salles de réunion et à des services de secrétariat et de télex.

Chambre canadienne-allemande de l'industrie et du commerce
1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1604
Montréal (Québec)
H3A 2R7
Tél. : (514) 844-3051
Fac-similé : (514) 844-1473

Chambre de commerce belge et luxembourgeoise
373, place d'Youville
Bureau 302
Montréal (Québec)
H2Y 2B7
Tél. : (514) 845-4650

Chambre de commerce canado-suisse
1572, avenue Docteur-Penfield
Montréal (Québec)
H3G 1C4
Tél. : (514) 937-5822

Chambre de commerce française au Canada

Montréal
360, rue Saint-François-Xavier
Montréal (Québec)
H2Y 2S8
Tél. : (514) 281-1246
Fac-similé : (514) 289-9594

Québec
830, ave Joffre
Québec (Québec)
G1S 3L7
Tél : (418) 527-2154

Chambre de commerce italienne
550, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 680
Montréal (Québec)
H3A 1B9
Tél : (514) 844-4249
Fac-similé : (514) 844-4875

Chambre de commerce hispano-canadienne
266, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 401
Montréal (Québec)
H2Y 1T6
Tél : (514) 844-5241
Fac-similé : (514) 282-8084

CONSEIL CANADIEN POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL (CCCI)

Organisme créé par la fusion du Conseil canadien de la Chambre de commerce internationale et du Conseil consultatif canadien sur les affaires internationales et chargé des relations avec les organismes commerciaux internationaux.

Affilié à diverses organisations d'affaires internationales, le CCCI vise à faciliter les communications entre les pays en ce qui a trait aux problèmes économiques mondiaux et à favoriser le commerce international. Il représente ses membres (entreprises, corporations, associations) et leurs intérêts lors de l'établissement des politiques et de la prise de décisions des agences intergouvernementales ou des organisations économiques internationales des Nations Unies du GATT en ce qui concerne le commerce.

Services

- Participation à l'élaboration de normes, de clauses contractuelles, des usages et des règles de comportement qui touchent les échanges économiques internationaux;

- Information sur le tribunal de la Chambre de commerce internationale chargé de régler, par voie de conciliation ou d'arbitrage, les litiges séparant des commerçants étrangers;

- Publication d'un bulletin mensuel donnant un aperçu des sujets abordés lors des réunions et conférences internationales et faisant état des travaux des divers comités du CCCI;

- Diffusion d'annuaires internationaux et de publications ayant trait au commerce international, notamment sur :
  - l'arbitrage,
  - les transactions commerciales,
  - les techniques bancaires,
  - le code de marketing.

Conseil canadien pour le commerce international
1080, Côte du Beaver Hall
Bureau 1730
Montréal (Québec)
H2Z 1T2
Tél. : (514) 866-4334
Fac-similé : (514) 866-7296

CONSEIL DES MAISONS DE COMMERCE CANADIENNES (CMCC)

Créé en 1985, cet organisme regroupe une cinquantaine de maisons de commerce extérieur agréées (voir p.134), réparties à travers tout le Canada .

Services

- Définition et choix d'un marché;
- Évaluation, choix et identification d'un acheteur;
- Définition du produit et de ses caractéristiques d'emballage;
- Négociation des prix;
- Évaluation, recommandation et désignation d'agents outre-mer, de représentants et de distributeurs;
- Négociation des clauses d'un contrat commercial qui prévoit, entre autres, les obligations de l'acheteur et du vendeur, et les modalités de paiement et d'expédition;
- Dispositions financières;
- Soutien promotionnel à l'étranger;
- Modalités d'expédition;
- Service après-vente;
- Préparation de tous les documents requis pour l'exportation;
- Mesures de protection à prendre contre les risques liés à l'exportation (facteurs commerciaux et politiques, taux de change et de fret);
- Règlement de demandes de remboursement.

Conseil des maisons de commerce canadiennes
99, rue Bank
Bureau 250
Ottawa (Ontario)
K1P 6B9

Tél. : (613) 238-8888
Télex : 053-4888
Fac-similé : (613) 563-9218

CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL (CORIM)

Organisme à but non lucratif, créé en 1985 et regroupant des représentants de divers milieux, qui vise à favoriser une meilleure connaissance des affaires internationales et à susciter une collaboration plus étroite entre les personnes, les groupes et les associations intéressés aux questions internationales.

Services

- Organisation de conférences, de colloques et d'autres activités dans le but de faire bénéficier la communauté montréalaise de l'expérience de personnalités de la scène internationale et de favoriser la collaboration intersectorielle;
- Liaison avec d'autres organismes, locaux ou étrangers, intéressés aux questions internationales;
- Mise en place de projets d'étude sur des thèmes spécifiques et publication de lettres d'information et de rapports.

Conseil des relations internationales de Montréal
180, rue Sainte-Catherine Est
4e étage
Montréal (Québec)
H2X 1K9

Tél. : (514) 876-1048
Fac-similé : (514) 875-6469

SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LES ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONAUX (Canadian International Technology Exchange Corporation - CITEC)

Organisme à but non lucratif, financé conjointement par l'ACDI (voir p.63) et l'entreprise privée, qui vise à promouvoir et favoriser le transfert de technologies de PME canadiennes vers les pays en voie de développement, en identifiant ces technologies et en servant d'intermédiaire entre les deux groupes.

Services

- Information quant aux structures sociopolitiques, aux pratiques commerciales, à la réglementation monétaire, aux conditions du marché et aux autres facteurs liés à l'investissement industriel et au transfert technologique dans les pays en voie de développement et conseils aux entreprises pour pénétrer ces marchés hautement concurrentiels;
- Établissement de liaisons avec les institutions et les agences publiques ou privées des pays en développement;
- Mise en place de programmes et de stratégies visant à optimiser la pénétration de ces marchés par le transfert de technologies adaptées;
- Identification des technologies canadiennes adaptées en vue d'un transfert ou de toute autre forme de coopération industrielle : entreprise conjointe, accord de permis, échange de contre-partie, vente d'équipement, assistance techniques, etc.;
- Préparation et diffusion de dossiers auprès de partenaires ou d'acheteurs éventuels;
- Organisation de missions commerciales et industrielles.

Société canadienne pour les
échanges technologiques internationaux
C.P. 238
Succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3L8

Tél. : (514) 598-7361
Fac-similé : (416) 492-9890

ADDENDA

ADDENDA

Associations sectorielles 125

Assurances des exportations 126

Droit international 127

Fiscalité internationale 128

Formalités de voyage 129
- — Carnets d'admission temporaire 129
- — Immunisation 129
- — Passeports 130
- — Visas 131

Formation en commerce international 132

Maisons de commerce extérieur 134

Organismes internationaux de financement 136

Représentation des gouvernements étrangers 138

Sociétés d'affacturage 139

Sociétés de services-conseils en marketing international 140

ASSOCIATIONS SECTORIELLES

Regroupement de gens d'affaires et de fabricants oeuvrant généralement dans un même secteur industriel afin de favoriser l'échange de services mutuels.

Une association sectorielle fait valoir et défend les intérêts de ses membres auprès des autorités publiques et privées. Elle forme des comités de travail et de recherche qui élaborent des politiques, des recommandations et des moyens d'action à entreprendre afin de favoriser le développement des industries du secteur privé.

L'association offre une vaste gamme de services selon les besoins de ses membres. Au fait des récents développements du secteur et des problèmes particuliers auxquels les industriels sont confrontés, elle est en mesure d'orienter ses membres en quête de services spécialisés et de les informer de tout changement (loi, règlement, etc.) susceptible de les concerner.

L'association sectorielle dispose généralement d'une importante documentation spécialisée, tant sur le plan national qu'international. Ses relations avec ses homologues étrangers lui permettent d'établir un réseau d'information qui répond aux demandes diversifiées de ses membres quant à la commercialisation des produits ou des services et au développement de marchés à l'extérieur du Québec.

ASSURANCES DES EXPORTATIONS

L'expédition des marchandises par terre, par mer ou par air comporte toujours certains risques. Au cours de la manutention, du stockage ou du transport, le matériel exporté peut être exposé à l'eau, à l'humidité, aux variations de température, aux manutentions rudes, aux turbulences, au bris, au vol, au feu, à la vermine, aux accidents fortuits, etc. Bien que les transporteurs assument une part de la responsabilité en cas de pertes, celle-ci se limite généralement à un montant nettement inférieur à la valeur des marchandises.

Il existe plusieurs genres de polices d'assurance qui offrent des couvertures de risques multiples, variables selon la nature et la valeur de la cargaison, le ou les modes de transport et le matériel utilisé. Il importe donc d'obtenir une protection adaptée au produit transporté.

La protection peut prendre effet dès que la marchandise quitte l'entrepôt d'origine jusqu'à sa livraison à l'entrepôt de destination. Les frais sont assumés par le vendeur ou l'acheteur, selon les conditions de vente stipulées dans le contrat d'exportation, lesquelles déterminent la responsabilité de chacun.

En ce qui a trait aux risques commerciaux et aux politiques de pertes causées par le non-paiement des produits, services ou technologies vendus à l'étranger, des assurances peuvent être obtenues auprès de la Société pour l'expansion des exportations (voir p. 85) qui offre divers services financiers.

DROIT INTERNATIONAL

Aucune assurance ne peut protéger un exportateur contre les méfaits d'un contrat d'exportation incorrectement rédigé où sont mal définis les obligations réciproques et les engagements de l'acheteur et du vendeur ou des partenaires.

Bien que les conventions et les accords internationaux aident à éviter les conflits juridiques possibles lors de transactions avec un pays étranger, le droit relatif aux contrats demeure complexe en raison de la disparité des législations et des litiges qui peuvent en résulter ainsi que de l'absence d'une réglementation et d'une législation uniformes, d'application constante.

Le droit international est en fait une jurisprudence mise en place en comparant les droits nationaux suivant des contrats déjà établis et des litiges courants et qui sert de référence à certains règlements de nature internationale.

Qu'il s'agisse de vente, de commission, de représentation, de permis, de franchise ou d'exportation collective, l'avocat spécialisé en droit international peut aider l'entreprise à rédiger un contrat adapté au marché, au client et à la nature des biens. Les services de consultation juridique qu'offrent les avocats de droit international concernent la concurrence, les agences et les assurances ainsi que les législations étrangères en matière de formation de sociétés.

Voir aussi le Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec (p.104) et le Conseil canadien pour le commerce international (p.118).

FISCALITÉ INTERNATIONALE

La fiscalité doit être prise en considération dans le plan de marketing de l'entreprise qui désire réussir dans le domaine de l'exportation.

Les données relatives au régime fiscal, aux taxes et aux barèmes fiscaux de l'exportation, aux accords internationaux, aux bénéfices des filiales, à l'imposition des sociétés et autres peuvent être déterminantes dans la décision d'une entreprise de s'implanter ou non sur un marché étranger.

La connaissance des législations canadiennes et étrangères et la compétence en matière de fiscalité internationale sont l'attribut de sociétés spécialisées. Les conseillers en fiscalité ou les comptables agréés de firmes reconnues, qui possèdent généralement des bureaux à l'étranger ou une affiliation internationale, sont en mesure d'aider l'entreprise à planifier et à prendre une décision éclairée quant à son implantation éventuelle sur un marché extérieur.

FORMALITÉS DE VOYAGE

Carnets d'admission temporaire (ATA)

Les gens d'affaires canadiens qui participent à des foires et des expositions à l'étranger doivent parfois apporter des échantillons commerciaux ou du matériel professionnel.

Le carnet ATA est un document douanier reconnu à l'échelle internationale et conçu pour faciliter l'importation temporaire de marchandises canadiennes, tels des échantillons commerciaux ou du matériel professionnel, dans d'autres pays lors de foires ou d'expositions.

Le carnet ATA élimine certaines formalités douanières et permet aux exportateurs :

— de prendre à l'avance et rapidement des dispositions douanières qui facilitent l'accès des produits dans le ou les pays qu'ils ont l'intention de visiter;

— d'utiliser un seul document pour des marchandises appelées à passer aux douanes de plusieurs pays et pour un certain nombre de voyages d'affaires pendant un an;

— de simplifier les inspections douanières de routine;

— de bénéficier d'une garantie internationale pour le paiement de droits à l'importation, de taxes ou d'autres frais et amendes.

Les carnets, qui sont reconnus par plus de 40 pays en vertu d'une convention internationale, sont émis par la Chambre de commerce du Canada (voir p.111).

Immunisation

Plusieurs pays exigent que les visiteurs soient immunisés contre certaines maladies. Les départements de santé communautaire des centres hospitaliers et les CLSC régionaux peuvent renseigner les voyageurs sur les

exigences internationales en matière d'immunisation et les vaccins recommandés lors de visites à l'étranger.

Outre ces centres de services médicaux, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada ainsi que la clinique de Santé-Voyage de l'Hôpital Saint-Luc, qui offre un service d'information et de référence informatisé aux régions, peuvent informer les voyageurs sur les certificats internationaux de vaccination, les périodes de validité et les centres médicaux locaux désignés à cet effet. Une liste des zones infectées dans le monde est mise à jour régulièrement.

Renseignements :

Clinique Santé-Voyage
Département de santé communautaire
Hôpital Saint-Luc
1058, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 281-4111

Information Voyages et Santé
Services médicaux
Santé nationale et Bien-être social Canada
Tél. : (514) 283-2306

Passeports

La plupart des pays exigent que les visiteurs détiennent un passeport. Valides pour une période de cinq ans, les passeports canadiens ne peuvent cependant être renouvelés. Une nouvelle demande doit être présentée à la date d'expiration. Les formulaires nécessaires sont disponibles dans les bureaux de poste, les agences de voyages ou aux bureaux des passeports du ministère des Affaires extérieurs du Canada.

Bureaux de passeports :
Hull
Place du Centre
200, promenade du Portage
6e étage
Hull (Québec)
J8X 1B7
Tél.: (819) 994-3502
(800) 567-6844 (sans frais)

Fac-similé : (819) 953-5856

Montréal
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque Ouest
Tour Ouest, bureau 215
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2152
(514) 283-5574

Québec
Place Belcourt
2590, boul. Laurier
10e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M6
Tél. : (418) 648-4990

Ville Saint-Laurent
3300, Côte Vertu
Bureau 112
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4R 2B7
Tél. : (514) 283-2152

Visas

Plusieurs pays exigent que les visiteurs détiennent, outre un passeport, un visa en règle valide pour la durée du séjour sur leur territoire.

On peut obtenir un visa de séjour, de tourisme ou d'affaires, en s'adressant directement aux ambassades ou consulats des pays concernés établis au Canada, seuls autorisés à les émettre.

FORMATION EN COMMERCE INTERNATIONAL

Outre les cours de formation en commerce international préparés par le ministère des Affaires internationales du Québec, (voir p.28), maintes activités de formation, telles que des colloques et des séances d'information générale ou spécialisée, sont organisées par les associations d'industriels, les chambres de commerce et d'autres ministères ou organismes gouvernementaux en vue de permettre aux chefs d'entreprise de parfaire leurs connaissances relatives au commerce extérieur, au marketing international et aux techniques d'exportation.

Par ailleurs, afin d'accroître la qualité de la gestion des entreprises, la plupart des centres universitaires, spécialisés ou non en gestion, en commerce ou en administration des affaires, offrent des cours et des programmes d'études en commerce international à l'intention des gestionnaires et étudiants.

L'éventail de la formation s'étend de simples cours d'initiation à un programme complet de spécialisation professionnelle. L'enseignement est axé sur la formation de gestionnaires de services internationaux, de cadres intermédiaires et supérieurs qui désirent maîtriser la gestion, l'organisation et la stratégie du commerce international ou acquérir des connaissances générales en marketing et techniques administratives de l'exportation.

Renseignements :

Chicoutimi
Université du Québec
Tél. : (418) 545-5011
Fac-similé : (418) 545-5012

Montréal

Université Concordia
Tél. : (514) 848-2723
Fac-similé : (514) 848-8645

Université de Montréal
École des hautes études commerciales (HEC)
Tél. : (514) 340-6000
Fac-similé : (514) 340-6411

Centre d'études en administration internationale (CETAI)
Tél. : (514) 340-6192
Fac-similé : (514) 340-6177

Université du Québec
Tél. : (514) 282-3656
Fac-similé : (514) 282-3009

École d'administration publique (ENAP)
Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI)
Tél. : (514) 522-3641
Fac-similé : (514) 522-3641

Université McGill
Tél. : (514) 398-4000
Fac-similé : (514) 398-3876

Québec
Université Laval
Tél. : (418) 656-2778
Fac-similé : (418) 656-2624

Sherbrooke
Université de Sherbrooke
Téi. : (819) 821-7313
Fac-similé : (819) 821-7928

Trois-Rivières
Université du Québec
Tél. : (819) 376-5045
Fac-similé : (819) 376-5012

MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR

Bien que ces maisons servent parfois d'intermédiaires pour l'importation, celles-ci proposent surtout un service d'export aux entreprises inexpérimentées dans le domaine de l'exportation ou une assistance aux fabricants qui n'ont pas les ressources pour établir leur propre service, aux manufacturiers qui ne sont pas en mesure de déterminer un marché potentiel pour leurs produits ou aux entreprises exportatrices qui désirent établir des liaisons avec des marchés nouveaux ou moins importants.

Les maisons de commerce extérieur permettent à une entreprise de percer rapidement et à coût restreint un marché étranger, car les frais sont partagés avec d'autres sociétés exportatrices.

Elles mettent à la disposition des entreprises leurs connaissances des besoins et des particularités des marchés étrangers, les relations qu'elles y ont établies, leur compétence dans les techniques d'exportation, leur expérience en matière d'achat et de commercialisation ainsi que leur capacité à régler tous les problèmes pratiques inhérents à ces activités (correspondance commerciale, transport, négociations, etc.).

Elles sont généralement spécialisées sur les plans géographique et sectoriel. La nature des services qu'elles offrent va du négoce, principalement pour les matières premières, à la gestion. Une maison de commerce extérieur peut agir à titre de :

— Société de gestion des exportations qui gère l'ensemble ou une partie de la fonction d'exportation pour le compte de fabricants;

— Consortium d'exportation appartenant aux membres du consortium et gérant la fonction d'exportation pour leur compte, dans des cas particuliers ou de façon permanente;

— Coopérative d'exportation qui gère la fonction d'exportation pour le compte de ses membres;

— Société de commerce qui se charge des exportations de l'entreprise-mère ainsi que de l'exportation d'autres produits ou qui assume, au besoin, les obligations de contrepartie de l'entreprise-mère;

— Maison d'achat pour le compte de clients étrangers;

— Organisme d'achat qui assure l'approvisionnement de projets à l'étranger;

— Négociant exportateur qui achète et vend des produits pour son propre compte;

— Agent exportateur qui agit pour le compte d'autrui à commission ou contre rémunération.

Les maisons de commerce extérieur peuvent donc exercer plusieurs fonctions ou activités et assurer divers services connexes tels le financement, le conseil en matière de marketing international, de gestion et d'achat, la formation et le perfectionnement du personnel, la documentation, l'acheminement du fret, la négociation des permis et les transferts de technologies. Certaines font le commerce de produits de base ou de produits finis particuliers tandis que d'autres peuvent s'occuper de toute une gamme de produits. Voir aussi l'Association des maisons de commerce extérieur du Québec (p.94) et le Conseil des maisons de commerce canadiennes (p.120).

ORGANISMES INTERNATIONAUX DE FINANCEMENT

Les organismes internationaux de financement ont pour vocation de fournir, essentiellement aux pays en voie de développement, les moyens financiers nécessaires à la réalisation de projets régionaux, nationaux ou internationaux. Ils se divisent en trois principaux groupes :

- Les organismes mondiaux (Association internationale de développement, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Société financière internationale, groupe Banque mondiale);

- Les organismes régionaux (Banque africaine de développement, Banque européenne d'investissement, Banque interaméricaine de développement, etc.);

- Les organismes bilatéraux (ACDI) pour le Canada, (voir p. 63).

Les projets présentés par les gouvernements et les entreprises privées ou publiques des pays en voie de développement visent généralement le développement économique et social, la reconstruction ou la croissance de secteurs particuliers tels que l'agriculture, l'industrie, les mines, l'énergie, les infrastructures, l'habitation, le tourisme, les services, etc.

Après l'étude et l'évaluation d'un projet, l'organisme de financement et l'emprunteur négocient l'accord de crédit qui en permettra la réalisation. L'organisme procède alors à des appels d'offres et à l'attribution de contrats de fourniture. Il surveille l'exécution du projet, vérifie les coûts et s'assure que les conditions de prêt sont respectées.

Les PME ont intérêt à exploiter les données sur l'état des projets, les rapports d'évaluation et les fiches techniques que diffusent les organismes internationaux de financement dans des communiqués de presse et des revues publiées par des organisations telles que la Banque

mondiale et d'autres banques de développement. Elles peuvent ainsi rapidement repérer une occasion d'affaires, au moment même où les projets sont en cours de préparation ou d'exécution. De plus, les PME bénéficient d'une solution immédiate au problème de financement grâce à l'intervention de l'organisme international qui chapeaute le projet.

REPRÉSENTATIONS DES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS

Bien que les ambassades et les haut-commissariats soient situés dans la capitale nationale, une soixantaine de gouvernements étrangers sont représentés au Québec. Ces consulats ou délégations visent à favoriser les relations politiques et commerciales entre le Canada et leur pays.

Certains sont davantage orientés vers la promotions touristique ou les exportations de leur pays, mais la plupart des consulats des pays industrialisés peuvent fournir des services commerciaux et d'information.

Services

- Émission de visas, certificats et autres documents nécessaires pour visiter un pays ou importer des marchandises;
- Renseignements sur les aspects économiques et sociaux du pays;
- Information sur les conditions d'accès au marché, les contrôles à l'importation, la documentation requise, les pratiques commerciales des fabricants locaux, les agents ou maisons d'importation, les zones industrielles, les conditions d'investissement et les programmes d'aide, etc.;
- Documentation comprenant des annuaires, des répertoires, des revues sectorielles et d'autres publications locales, parfois disponibles pour consultation.

Pour obtenir les coordonnées des consulats ou des bureaux commerciaux étrangers établis au Québec, communiquer avec le ministère des Affaires internationales du Québec à Montréal : (514) 499-2166.

SOCIÉTÉS D'AFFACTURAGE

Les sociétés d'affacturage aident au financement ordonné du fonds de roulement des entreprises par l'achat de crédit et le recouvrement des créances. Elles peuvent permettre à une entreprise de se dispenser d'un service de crédit, de simplifier la tenue des registres comptables et d'éliminer les pertes liées aux mauvaises créances en :

- Garantissant ou en achetant les comptes-clients de l'entreprise au fur et à mesure que ses ventes sont effectuées, sans droit de recours quant aux pertes ultérieures qui pourraient survenir;

- Finançant les commandes : lorsque la cote de crédit d'un débiteur est douteuse ou en voie de dégradation, l'entreprise est mise en garde. Si elle décide de passer outre, elle assume alors les risques de pertes;

- Faisant remise à la compagnie à l'échéance prévue pour l'acquittement du compte.

Les sociétés d'affacturage peuvent ainsi accorder du financement commercial à leurs clients et les aider à financer leurs exportations.

SOCIÉTÉS DE SERVICES-CONSEILS EN MARKETING INTERNATIONAL

Les conseillers en marketing international sont en mesure d'assister les entreprises qui désirent exporter, s'implanter sur un marché étranger ou se doter d'uns structure administrative pour l'exportation. Cependant, l'entreprise ne devrait les consulter qu'après avoir vraiment pris la décision d'exporter et à la suite d'une exploration préliminaire des marchés. Les conseillers sont choisis en fonction de leur compétence et de leur expérience des marchés visés.

Les consultants en gestion, en administration ou en marketing international peuvent aider l'entreprise à mettre au point une stratégie générale d'exportation et lui faire prendre conscience des conséquences financières de chacune des solutions envisagées. Ils offrent un large éventail de services et possèdent généralement des compétences industrielles sectorielles.

Services

- Identification de marchés potentiels pour les produits et analyse de perspectives économiques;
- Développement d'une approche, d'une stratégie et d'un système de distribution pour les marchés internationaux;
- Établissement de programmes personnalisés de marketing d'exportation;
- Assistance pour l'investissement à l'étranger et le transfert de technologie;
- Aide pour l'implantation de produits spécifiques;
- Études d'organisation et de ressources humaines;
- Élaboration, gestion et suivi du développement des projets;
- Traduction de documents;
- Publication, par les sociétés dotées de services internationaux ou de bureaux à l'étranger, de documents sur les pratiques commerciales des pays étrangers.

Notes

Affaires internationales